



Bilan des actions 2017



SOMMAIRE

Le programme d'action de l'année 2017

1. Gouvernance et pilotage du projet de territoire
 - 1.1 Gouvernance du Pays
 - 1.2 Communication
2. Les outils du Pays
 - 2.1 L'Observatoire du territoire
 - 2.2 Approches territoriales intégrées
 - 2.3 Contrat de ruralité 2017
 - 2.4 Contrat de Pays 2017
 - 2.5 Programme LEADER « Convivencia »

Défi n° 1 : Une terre d'accueil et de rencontre

3. Développement culturel et patrimonial
 - 3.1 Plateforme numérique culturelle
 - 3.2 Contrat Territorial d'éducation artistique et culturelle
 - 3.3 Valoriser le patrimoine matériel et immatériel
 - 3.4 Coordination et accompagnement des porteurs de projets
4. Destination touristique « Cœur d'Hérault »
 - 4.1 Actions marketing
 - 4.2 Appui aux Grands Sites
 - 4.3 Tourisme vigneron
 - 4.4 Accompagnement des projets touristiques

Défi n° 2 : Les jeunes comme priorité, le lien intergénérationnel à développer

5. Contrat Local de Santé (CLS)
 - 5.1 Organisation de la gouvernance du CLS
 - 5.2 Aide Médicale Urgente et Permanence des Soins
 - 5.3 Santé mentale des jeunes
 - 5.4 Panier de services en santé publique
 - 5.5 Culture et santé : articulation avec le CTEAC
 - 5.6 Parcours des personnes âgées : articulation avec la MAIA
 - 5.7 Mise à jour du diagnostic local de santé
 - 5.8 Communication
 - 5.9 Formations et séminaires

Défi n° 3 L'économie et l'emploi

6. Agence de développement économique du Cœur d'Hérault
 - 6.1 Animation du schéma de développement économique
 - 6.2 Programme d'appui et animations économiques
 - 6.3 Collaboration avec les réseaux et l'écosystème régional
 - 6.4 Préparation du nouveau pôle économique de St André de Sangonis
7. Pépinière d'entreprises multipolaire

Défi n° 4 L'agriculture

8. Réflexion et prospective « agricole »
9. Charte Forestière Territoriale

Défi n° 5 L'exigence environnementale

10. Efficacité énergétique et développement durable
 - 10.1 Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)
 - 10.2 De l'écoconstruction au bâti durable
 - 10.3 Espace Info Energie – Espace Info Habitat
 - 10.4 Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte

Défi n° 6 L'Urbanisme, le logement et la mobilité

11. Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)
 - 11.1 Gouvernance du SCoT
 - 11.2 Acquisition des couches d'occupation du sol
 - 11.3 Elaboration du document SCoT
 - 11.4 Le rôle de partenaire public du SCoT
 - 11.5 Dispositif régional « Bourgs centres d'Occitanie »
 - 11.6 Schéma territorial de mobilité

SYDEL, Mode d'emploi

Gouvernance

Bilan financier 2017

2017, en résumé ...!

Bilan 2017

EDITORIAL

En 2017, Le Coeur d'Hérault engage de grands chantiers pour l'avenir de son territoire !

Mais qu'il me soit donné tout d'abord l'occasion d'évoquer la mémoire de Marie-Christine BOUSQUET, disparue prématurément à la fin de l'année 2017 et avec qui nous avons parcouru un long chemin en commun pour le développement de nos territoires respectifs, du Pays Cœur d'Hérault et tout particulièrement de la Ville de Lodève qui lui tenait tant à cœur. Marie-Christine était investie à corps perdu dans la vie publique et consacrait toute son énergie au service des autres et du bien commun.

L'année 2017, qui va défiler sous vos yeux à travers le présent document illustre parfaitement cette volonté farouche de penser les politiques publiques au plus près de nos concitoyens et d'engager les grands chantiers pour l'avenir de nos territoires :

- outre la gestion des Programmes européens, qu'il s'agisse du **Programme LEADER** ou des **Approches Territoriales Intégrées** (Fonds FEDER) qui permettent le financement du plus petit projet privé au plus important projet porté par une intercommunalité (pages 7 «Approches Territoriales Intégrées» et 10 « Le programme LEADER »),
- le lancement, avec l'Etat, du tout nouveau **Contrat de ruralité**, le **Contrat de Pays** avec le Département de l'Hérault (pages 7 «Contrat de ruralité» et 9 «Contrat de Pays»), ou l'émergence du prochain **Contrat territorial régional** avec la Région Occitanie,

de toute évidence, l'échelle de contractualisation devient celle du Pays.

- L'élaboration en cours du **SCOT Cœur d'Hérault** avec les 3 intercommunalités (page 46 «SCoT»), du **Plan Climat Air Énergie territorial** (page 41 « Plan climat ») ou de la **Charte Forestière Territoriale** (page 39 « Charte forestière territoriale »), renforcent cette vision globale et nous ouvre des perspectives pour l'avenir ;
- la poursuite du **Contrat Local de Santé** avec l'aboutissement de certains projets dont la mise en place du Centre Médico-Psychologique de l'Enfant du Cœur d'Hérault sur Gignac inauguré en 2017 (page 22 « Contrat local de santé ») ;
- et l'animation du **Contrat Territorial d'Éducation Artistique et culturelle** et de son avenant 2017 (cf page 15), permettent une action coordonnée de tous les services sur ce même territoire.

- Enfin, l'**agence de développement économique** qui vise à une « re-territorialisation » de notre économie, notamment par l'accompagnement personnalisé de plus de 30 porteurs de projets et d'entreprises membres de la **Pépinière d'entreprises** (page 32).
- et l'animation du **Label « Vignobles et Découvertes »**, avec la mise en réseau de plus d'une centaine de professionnels pour faire vivre la **destination touristique « Languedoc, Cœur d'Hérault »** (page 20 « Tourisme vigneron »)

permettent de dynamiser notre tissu économique local.

En 2017 aussi, le Cœur d'Hérault devient « Territoire à énergie positive pour la croissance verte » (TEPCV) ce qui a ouvert de belles perspectives pour accompagner la transition énergétique.

Ainsi, au total, c'est près de 10 millions d'euros de projets et d'actions qui ont vu le jour en 2017 par l'intermédiaire du Pays (page 55 «2017, en résumé»), de nombreuses actions qui visent une réponse adaptée aux besoins de tous les habitants du Cœur d'Hérault. Le tout sous le regard attentif et très actif des membres du Conseil de développement qui nous apporte la vision citoyenne.

Aussi, je tiens à remercier l'ensemble de nos partenaires : l'Europe, les différents services de l'Etat, la Région Occitanie, le Département de l'Hérault, les trois communautés de Communes et l'ensemble des élu(e)s des collectivités, ainsi que toutes les forces vives de notre territoire.

Bonne lecture !

Louis VILLARET
Président du SYDEL du Pays Cœur d'Hérault

1. Gouvernance et pilotage du Projet de territoire

Le Pays Cœur d'Hérault anime et met en œuvre un projet de territoire qui correspond aux orientations définies dans sa Charte. Engagement contractuel pour l'ensemble des acteurs du Cœur d'Hérault, cette Charte reste le fil rouge de l'action du Pays. A l'aide d'une gouvernance originale associant élus et société civile, le Pays appuie son action sur des leviers puissants que sont les programmes européens (LEADER, Approches Territoriales Intégrées) ou les politiques contractuelles avec le Département, la Région et l'Etat. Cette action de fond permet un accompagnement efficace du développement intégré de ce bassin de vie que constitue le Cœur d'Hérault. Equipée d'un projet solide et de priorités clairement exposées dans sa Charte de développement 2014-2025 « Le Pays rêvé » approuvée en 2014, l'année 2017 a permis la mise en œuvre de ces programmes structurants.

1.1 Gouvernance du Pays

Le SYDEL du Pays Cœur d'Hérault est un Etablissement Public Administratif sous forme de Syndicat mixte. En ce sens, il est soumis à une vie institutionnelle « codifiée » avec un Comité syndical (instance délibérative), un Bureau syndical et des Commissions de travail composées le plus souvent des élus du territoire. Particularité des Pays, la société civile est aussi représentée dans un Conseil de développement. L'ensemble de ces instances constitue la gouvernance du Pays.

Organisation de **5 Comités syndicaux** en 2017 :

- 10 février/21 avril/7 juillet/29 novembre/19 décembre

Organisation de **6 Bureaux syndicaux** en 2017

- 26 janvier/24 février/17 mars/9 juin/20 octobre/8 décembre

Organisation de **1 Comité syndical SCoT** en 2017 :

- 7 juillet

Organisation de **8 Bureaux syndicaux SCoT** en 2017

- 26 janvier/24 février/17 mars/9 juin/5 juillet (bureau technique)/11 septembre/20 octobre/8 décembre

Les Commissions de travail se sont réunies 7 fois en 2017 :

- Commission « Culture » (Président M. Denis MALLET) : 18 décembre
- Commission « Santé » (Président M. Guy LASSALVY) : 21 septembre
- Commission « Agriculture » (Président M. Jean-Noël MALAN) : 22 novembre
- Commission « Tourisme » (Président M. Claude CARCELLER) : 5 décembre
- Commission « Aménagement durable du territoire – Agenda 21 » (Présidente Mme MORERE) : 10 janvier/2 mars/14 novembre

QUELQUES CHIFFRES

www.coeur-herault.fr

- **33 440 visites** en 2017
- **25 908 visiteurs** uniques
- **93 440 pages** vues
- **92 visites/jour**



Bureau syndical à Lodève

Conseil de développement :

Suite à un travail de refondation réalisé les années précédentes, un nouveau Bureau a été installé en 2016. Composé de 7 personnes de la société civile issues des 3 intercommunalités membres du Pays (3 collèges communautaires), ce nouvel exécutif s'est engagé en 2017 dans un double défi : créer les conditions d'un dialogue territorial efficace entre élus du SYDEL et habitants du Cœur d'Hérault et installer un fonctionnement du CoDev dans la durée. avec une structure administrative permettant notamment une dotation en moyens financiers. Ceci a abouti à la création de l'association Loi 1901 « Codev PCH » lors de l'assemblée constituante le 24 novembre et à la formation d'un nouveau bureau.

- **4 réunions plénières** du CoDev, 17 réunions entre membres du Bureau
- **Création d'un groupe de travail « SCOT »** (réuni 4 fois en 2017 dont une réunion d'information en présence de l'agence d'Urbanisme de la région nîmoise) et d'un Groupe de travail « eau » (2 réunions de travail)
- **Co-organisation d'évènements thématiques** : « Paysage » à Cantercel, conférences sur le « bâti agricole » avec l'INRA, et sur la permaculture avec l'association Humus Pays D'Oc, « Faites de l'énergie » à La Boissière , représentation du CoDev à différents

évènements et rencontres (une quinzaine) dont Conseil National des Conseils de Développement à Toulouse (nov.) et Conseil Economique et Social à Carcassonne (déc.) Présence du CoDev aux commissions du SYDEL (7 séances).

Soit une cinquantaine de rencontres ou réunions en présence des membres du Bureau du Conseil de développement.

1.2 Communication

En complément de sa mission principale, la « Mission de renforcement des entreprises locales par l'outil numérique » du Pays développe en interne le site du Pays (www.coeur-herault.fr).

- Communication et information des partenaires et du public
- Edition en régie (PAO) du Bilan d'activités 2016 ;
- Conception d'affiches, de flyers et de kakémonos.
- Animation des pages FaceBook du Pays Coeur d'Hérault et de MonCoeurdHérault.fr.
- Edition de 12 Lettres Numériques du Pays.
- Développement et mise à jour du site internet et des outils numériques du Pays

Le Pays Cœur d'Hérault a mis en place plusieurs outils à disposition du territoire pour accompagner les collectivités membres et les porteurs de projets. Parmi ces outils, l'Observatoire territorial permet une veille permanente sur l'évolution des données économiques et sociales du Cœur d'Hérault à disposition des décideurs.

Les Programmes européens APPROCHES TERRITORIALES INTEGREES (crédits FEDER) et LEADER « Convivencia » (crédits FEADER) sont des outils financiers à disposition du territoire pour accompagner les porteurs de projets locaux et mettre en œuvre les priorités de notre projet de territoire.

Depuis sa création, l'Observatoire Territorial a pour objectif de mettre à disposition des élus et des partenaires du territoire des documents, des données et des productions cartographiques. Les supports sont multiples : Revue (REGARDS), note de conjoncture (Lettre Eco, Lettre Demo), mises à disposition, constables et téléchargeables via le site Internet du Pays.

- Parution d'une **Lettre Démographique 2017** (8 pages) : portant sur la dynamique démographique observée sur l'ensemble du Pays à partir des données INSEE. Cette Lettre « Démo » permet également d'observer et d'analyser les différents niveaux de densité depuis 1982 par communes et intercommunalités ;
- Appui technique divers au SYDEL (SRDEII, ATI, ...)
- **Observatoire Santé** : Mise à jour du diagnostic local de santé (Cf. Partie 5 « Contrat Local de Santé ») ; Transmission de données aux acteurs locaux, en fonction des demandes (Communautés de Communes, APSH 34, Terre Contact...).



2.2 Approches Territoriales Intégrées 2014-2020

Pour mettre en œuvre son projet de territoire, le Pays a proposé de répondre à l'Appel à Projet « Approche territoriale intégrée » lancé par la Région. Une approche territoriale intégrée s'entend comme « un projet de territoire porté par une structure organisée sur un périmètre défini, appuyé sur un diagnostic, pour développer une stratégie multi-thématique et multi-partenaire déclinée dans un plan d'action composé de plusieurs opérations ». Sélectionné par la Région, notre territoire dispose donc pendant 6 ans d'une enveloppe de crédits FEDER « réservée » de 1 211 749 euros pour le volet « urbain » et de 2 708 673 euros pour le volet « territorial ».

- Organisation de **1 Comité technique** et **1 Comité de pilotage des ATI** permettant le suivi du Programme ATI.

- **1 projet notifié en 2017** : 271 216,56 euros de FEDER « ATI » notifiés sur les travaux de réhabilitation et d'agrandissement des locaux de la pépinière d'entreprises à St André de Sangonis (maîtrise d'ouvrage : Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault)

2.3 Contrat de ruralité 2017

Le comité interministériel aux ruralités du 20 mai 2016 a instauré les Contrats de ruralité. Les contrats de ruralité ont pour but de structurer les politiques publiques territorialisées, à une échelle infra-départementale. A partir d'une volonté exprimée par les élus locaux, ce contrat accompagne la mise en œuvre du projet de territoire à l'échelle du bassin de vie concerné, en fédérant l'ensemble des acteurs institutionnels, économiques et associatifs. Ils inscrivent leurs engagements pluriannuels pour améliorer la qualité de vie, la cohésion sociale et l'attractivité du territoire rural. Dès l'annonce de la création de ce nouvel instrument, les élus du Cœur d'Hérault, accompagnés par les services de l'Etat, ont engagé durant l'année 2016 l'élaboration concertée de ce contrat.

- **Signature du Contrat de ruralité du Cœur d'Hérault par le Ministre** de l'aménagement des territoires, de la ruralité et des collectivités territoriales le 5 janvier 2017 à la Sous-préfecture de Lodève et en présence de tous les signataires .

- Préparation puis signature de la convention annuelle financière 2017 proposant un **volume total de travaux de 15 191 165,65 euros** affichant des financements extérieurs (Europe, Etat, Région, Département) de 4 830 205,95 euros dont 1 662 290,86 euros de crédits d'Etat.



Signature du Contrat de ruralité du Cœur d'Hérault par le Ministre à la Sous-Préfecture de Lodève

2.4 Contrat de Pays 2017

Le Contrat de Pays permet de mettre en oeuvre sur le territoire du Coeur d'Hérault une série de projets structurants qui s'inscrit dans le cadre stratégique de la Charte du Pays. C'est l'un des outils majeurs pour mobiliser les porteurs de projets, mettre autour de la table tous les financeurs potentiels, et tout particulièrement le Conseil Départemental de l'Hérault, et favoriser les actions concrètes et innovantes.

- **Elaboration du Contrat de Pays 2017** : dès le début de l'année, les services du Pays et des intercommunalités proposent plusieurs actions pouvant s'inscrire dans une programmation répondant aux orientations de la Charte de Pays ; cette programmation est affinée techniquement jusqu'à l'été.
- **Adoption du Contrat de Pays 2017** par le Département de l'Hérault le 21 septembre puis par le SYDEL le 4 décembre 2017 comportant 15 actions, pour un montant global de 2 266 790 euros de travaux sur le territoire avec une participation départementale à hauteur de 607 367 euros.

QUELQUES CHIFFRES

- **15 Projets** inscrits au Contrat de Pays 2017
- **2,26 millions d'euros** d'actions
- **1,69 millions d'euros** de subventions extérieures

Contrat de Pays Cœur d'Hérault 2017 - Liste des projets retenus :

15 Projets retenus	Bénéficiaires	Budget	Département de l'Hérault	Autres financements	Autofinancement
Mise en œuvre du Schéma territorial de mobilité : Réalisation d'un schéma territorial Cyclable	SYDEL du Pays Cœur d'Hérault	30000	10000	14000	6000
Mise en œuvre du Schéma territorial de mobilité : création d'un service d'information mobilité en pays Cœur d'Hérault : Centrale d'information mobilité du Pays Cœur d'Hérault (Phase 1)	SYDEL du Pays Cœur d'Hérault	15000	12000		3000
Edition du Carnet « Regards sur le patrimoine en Pays Cœur d'Hérault » - Tome 3	SYDEL du Pays Cœur d'Hérault	12000	6000	-	6000
SCOT Cœur d'Hérault : définition d'un projet global de valorisation et de développement des bourgs centres du Cœur d'Hérault	SYDEL du Pays Cœur d'Hérault	80000	16000	48000	16000
Extension et restructuration du Musée Fleury	CCLL	1000000	300000	-	700000
Grande Expo d'Eté 2017	CCLL	254198	30000	169500	54698
Exposition "Graines de Terre" à Argileum avec le patronage de Francis Hallé	CCVH	20000	8000	4000	8000
Scènes associées en Cœur d'Hérault	OCVH	129011	30000	-	99011
Création d'un pôle rural de services et de commerces (réhabilitation de l'ancienne distillerie coopérative) Phase 2	Commune de Plaissan	200000	60000	100000	40000
Grande Foire de la Petite Agriculture 2017	Association « Marchés paysans	22450	7600	10200	4650
Festival de Villeneuve - édition 2017	Association « Oeil pour oeil	48500	1500	11500	35500
OGS Salagou-Mourèze – Campagne 2017 Coupe des pins à Mourèze	CCC	16564	5400	-	11164
OGS Salagou-Mourèze – Maison de site à Mourèze	CCC	300000	100000	105000	95000
OGS Gorges de l'Hérault – Extension de la bergerie La cocalière de Montpeyroux	Commune de Montpeyroux	23197	9280	9278	4639
Animation du Programme LEADER 2017	SYDEL du Pays Cœur d'Hérault	115870	11587	104283	-
TOTAUX		2 266 790	607 367	1 083 662	575 761

2.5 Programme LEADER « Convivencia »

Fruit d'une concertation avec les acteurs du territoire, la candidature du Pays Cœur d'Hérault - dans le cadre de son Groupe d'Actions Locales (GAL) - a été retenue en 2015 par la Région pour porter un second programme LEADER, avec une enveloppe de fonds dotée de 2 500 000 euros pour la période 2014-2020.

Sous l'intitulé « Innover et entreprendre pour mieux vivre en Cœur d'Hérault » : Pour une économie créatrice de richesses durables au service de l'emploi, de l'inclusion sociale et de la citoyenneté », la nouvelle stratégie du GAL Cœur d'Hérault s'articule autour de 3 axes prioritaires pour la sélection des projets bénéficiaires :

AXE 1 : Miser sur l'INNOVATION comme levier de développement et de création d'emplois durables en Cœur d'Hérault ;

AXE 2 : Réussir la TRANSITION écologique et énergétique, facteur d'économie des ressources, de cohésion sociale et de développement économique ;

AXE 3 : VALORISER et promouvoir les richesses et les savoir-faire du Cœur d'Hérault, sources de développement et de rayonnement du territoire.

Après une année 2016 dominée par des activités liées au démarrage du programme (instrumentation LEADER, constitution du Comité de programmation, élaboration des grilles de sélection...) et un début de programmation de projets timide (2 projets programmés), l'année 2017 représente une année relativement intense avec la programmation de 15 projets bénéficiaires d'une aide LEADER, à laquelle il faut ajouter 7 autres projets sélectionnés en opportunité.

Cette programmation reflète une petite partie du travail d'accompagnement réalisé par le GAL, si l'on considère que près de 50 nouveaux porteurs de projets ont contacté le GAL en 2017 pour des renseignements sur le programme LEADER ou une demande d'accompagnement au montage d'un dossier.

Création d'une ligne de tri et de recyclage des papiers par la SCI La Feuille d'érable à Paulhan



2.5.1 Gestion et animation du programme

L'équipe d'animation-gestion du GAL a pour mission d'assurer l'accueil et l'accompagnement des porteurs de projets, de réaliser le montage technique et financier des demandes de subventions et des demandes de paiements en lien avec la nouvelle Autorité de Gestion (Région Occitanie), les partenaires techniques (les 3 Communautés de Communes, les Chambres consulaires, Hérault Tourisme...) et les Cofinanciers publics (Conseil Départemental de l'Hérault, Région Occitanie, Etat, Collectivités Locales...).

- **Animation autour de la stratégie du GAL** : sur l'AXE 3 - valorisation : Rencontre de la mission Tourisme du Département de l'Hérault (23 mars). Réunions avec les 3 Offices de Tourisme intercommunaux pour préciser certains points : les besoins prioritaires du territoire en matières de tourisme, les labels de qualité, et le principe de lancement d'un Appel à projet LEADER (Comités inter Offices de Tourisme du 14 mars et 13 juin).
- **Accompagnement des maîtres d'ouvrage : près de 102 rendez-vous individuels** d'accompagnement au montage des dossiers de demandes de subventions et de paiement. Instruction et analyse des demandes en lien avec l'Autorité de Gestion en vue de leur présentation en Comité technique puis en Comité de programmation.
- **Organisation de 3 Comités de Programmation** (27 janvier à Nébian, 20 avril à Lodève et 18 octobre au lycée agricole de Gignac) et d'1 consultation écrite (juin). Ces 3 Comités ont été précédés de 7 Comités Techniques préparatoires (16 janvier, 21 février, 20 mars, 29 mai, 17 juillet, 11 septembre, 11 décembre) et de 2 consultations écrites du Cotech (oct, déc.).
- **Mise à jour des tableaux de bord de suivi** de la programmation LEADER 2014-2020

- **Communication et information auprès des acteurs du territoire** : 1 réunion d'information auprès des acteurs travaillant sur l'alimentation solidaire (24 avril 2017). Mise à jour de la rubrique LEADER sur le site internet du Pays Cœur d'Hérault. Edition et diffusion d'une brochure d'information sur le programme LEADER et d'affiches A3 auprès des partenaires.
- Participation aux visioconférences organisées par l'Autorité de Gestion sur les problèmes d'instruction LEADER, l'avancement du programme et les sujets communs aux GALs (Evaluation, Coopération) : 17 janvier, 18 avril, 18 septembre, 5 octobre. 1 journée de formation aux Régimes d'aide d'Etat (31/01/17).

2.5.2 Coopération

La coopération crée des opportunités pour découvrir d'autres territoires, d'autres expériences, mais aussi pour mener des expérimentations, mutualiser des réflexions sur des problèmes ou des besoins communs. Elle permet souvent de renforcer les capacités des acteurs à innover en élargissant leur horizon et peut venir conforter des projets locaux.

En 2017, le GAL (équipe technique + 2 membres du Comité de programmation) a participé au séminaire « Coopé » organisé par le Réseau rural Français au Grau du Roi. Ce fut l'occasion de présenter le projet d'animation territoriale autour du Label Vignobles et Découvertes, d'échanger avec les autres GALs présents sur leurs projets de coopération ou sur des pistes de travail.

QUELQUES CHIFFRES

- **50 nouveaux porteurs** de projets accueillis
- **15 projets programmés**
- **Taux de programmation de 34%**
- Dont **12 projets** portés par des Maîtres d'ouvrages **privés (70%)**
- **1 187 048 €** de dépenses programmées au total
- **620 073 €** de FEADER/LEADER attribués
- Près de **249 974 €** de cofinancements publics mobilisés

Projets programmés et sélectionnés en opportunité

15 Projets programmés

- Création d'une plateforme de tri et de recyclage
- Roul'Contact : Lieu itinérant d'animation et d'alimentation
- Etude prospective pour l'identification d'un réseau d'acteurs dans la réalisation du village expérimental de Cantercel et sollicitation des partenaires prioritaires
- Etudes préalables à la réhabilitation de la cave coopérative de Saint Jean de la Blaquière dans le cadre d'un projet de développement économique local (Hôtel de Caves)
- Réhabilitation du Domaine de Saint Charles : chambres d'hôtes de charme et historiques dans un ancien moulin, salle de réception et parc aménagé
- Temps fort "A Cœur Ouvert" Scènes Associées
- Mise en œuvre du projet lié au Label « Vignobles et Découvertes » - phase 1
- Création d'une boutique de producteurs à Gignac
- Animation - Gestion du programme LEADER 2017
- Faisabilité d'une solution alternative pour la couverture périodique des installations de stockage de déchets (site ISDND* de Soumont (34700))
- Création du jardin partagé de Péret
- Amélioration des performances énergétiques et valorisation architecturale du restaurant l'Ami paradis en site classé à Mourèze
- Création d'un parcours spéléo à la Grotte de Clamouse (2è tranche)
- Développement des bureaux partagés de Montpeyroux
- Développement des capacités de production d'Oyas environnement

7 Projets sélectionnés en opportunité

- Construction d'un Parc Acrobatique en hauteur (PAH) à Aniane
- Les Rendez-vous de Francis Hallé en Vallée de l'Hérault
- Le compostage partagé, une action de quartier qui amène du sens et du lien social pour les habitants
- Matériels nautiques et de sécurité - Base nautique du Salagou -Baie des Vaillés
- Conception et réalisation d'espaces de jeux libres basés sur le recyclage
- Plate-forme coopérative pour l'emploi partagé en Cœur d'Hérault
- Domaine de Campeyrroux : favoriser l'installation hors cadre familial...

par le Comité de programmation LEADER en 2017 :

Bénéficiaires	Budget global	LEADER
SCIC La Feuilled'Erable	191 955 €	40 000 €
AssociationTerre- Contact	50 000 €	32 000 €
Association Sens Espace Europe	35 819 €	21 936 €
CdC Lodévoiset Larzac	45 500 €	29 120 €
SCI Domaine de Saint Charles	47 208 €	24 000 €
Office Culturel de la Vallée de l'Hérault	52 312 €	28 439 €
SYDEL du Pays Cœur d'Hérault	66 025 €	40 000 €
Association EscaleLocale	109 545 €	40 000 €
SYDEL du Pays Cœur d'Hérault	103 105 €	82 484 €
SAS Ouattitude	52 885 €	17 020 €
Association Asphodèle	37 632 €	19 868 €
Eurl Globo	39 940 €	22 952 €
SARL G. Vila-Grotte de Clamouse	36 066 €	22 853 €
Mairie de Montpeyroux	51 623 €	33 039 €
Oyas environnement	38 390 €	24 000 €
TOTAUX	958 006 €	477 711 €

Création d'un parcours spéléo dan la grotte de Clamouse

Bénéficiaires
SARL ADAV
Agence Museo
Association Terre en Partage
Ass. Base nautique du Salagou
Ass. La Compagnie des Jeux
Ass. GEEP (Groupement d'employeurs Emplois Partagés)
Ville de Lodève



Défi 1

Une terre d'accueil et de rencontre

3. Développement culturel et patrimonial

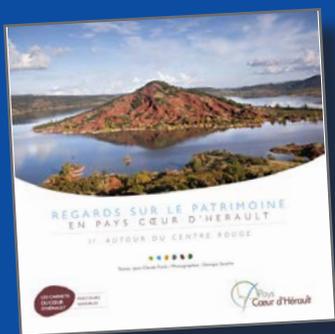
Les actions de la mission de développement culturel et patrimonial du Pays Cœur d'Hérault s'inscrivent dans la continuité du Schéma de développement culturel dont les objectifs sont de :

- Structurer, accompagner et valoriser la dynamique collective
- Elargir les publics et favoriser l'accès à la culture pour tous
- Soutenir la création et accompagner une diffusion qualitative de la culture en milieu rural
- Connaître, valoriser et animer le patrimoine

3.1 Plateforme numérique culturelle

Un site internet consacré à la culture en Pays Cœur d'Hérault a été réalisé au cours de l'année 2012, dans l'objectif de favoriser la mise en réseau des acteurs culturels, promouvoir les artistes locaux et rendre accessible la richesse culturelle à tous.

- Création / Modération des événements mis en ligne sur la plateforme numérique dédiée « Culture & Patrimoine » (près de 200 événements publiés en 2017).
- Promotion de l'outil auprès des acteurs culturels qui ont la possibilité de publier la présentation de leur structure, de leur lieu ou leur événement.
- Réflexion sur la création d'une nouvelle plateforme plus efficace et proche du public grâce à des fonctionnalités et contenus plus importants : possibilité de réagir aux spectacles vus, de recevoir par courriel les événements de la semaine, d'accéder à des vidéos, de relayer vers les réseaux sociaux, etc.



3.2 Contrat Territorial d'Education Artistique et Culturelle (CTEAC)

Un Contrat Territorial d'Education Artistique et Culturelle a été signé le 03 juillet 2015 entre 7 services de l'Etat (DRAC, DRAAF, DDCS, DRDFE, Education Nationale, Justice, ARS), le Conseil Départemental de l'Hérault, les Communautés de Communes de la Vallée de l'Hérault, du Lodévois & Larzac, du Clermontois et le SYDEL du Pays Cœur d'Hérault. Conclu pour une durée de 3 ans et piloté par le Pays Cœur d'Hérault, le CTEAC a l'objectif de « Favoriser l'accès aux arts, à la culture et à la connaissance des patrimoines pour les publics jeunes et éloignés, ainsi que les habitants ». Il agit en articulation avec le volet culturel du Contrat de ville de Lodève et l'avenant du Contrat Local de Santé du Pays.

- Organisation de 2 Comités techniques (22 juin et 03 octobre) et 1 Comité de pilotage (10 novembre).
- 27 projets intégrés au CTEAC en 2017, avec 113.000 euros de crédits DRAC octroyés (+ de 40% d'augmentation de crédits par rapport à 2016).
- Lancement d'un appel à projets (24 projets réceptionnés) et préparation de la programmation 2018.
- Participation à l'étude évaluative des CTEAC menée par la DRAC et témoignage lors de la restitution à Carcassonne le 27 octobre 2017.
- Réalisation et validation du bilan CTEAC 2016.

*Les Petits Loups des Voix -
Ecole Prosper Gély & César Vinas – Lodève (CTEAC)*

3.3 Valorisation du patrimoine matériel et immatériel

Le patrimoine a été réaffirmé comme un enjeu important dans la nouvelle Charte de Pays 2014-2020. Les objectifs portent notamment sur une meilleure coordination des acteurs à l'échelle du territoire ainsi qu'une meilleure connaissance du patrimoine, afin d'assurer sa préservation et sa valorisation. Une nouvelle collection, « **Les carnets du Cœur d'Hérault** » a vu le jour en 2015.

- Diffusion des ouvrages « Patrimoine viticole en Pays Cœur d'Hérault – Quelques clés pour une valorisation locale » et « Regards sur le patrimoine en Pays Cœur d'Hérault – I. Le long du fleuve Hérault ».
- Publication d'un nouveau Carnet « Regards sur le patrimoine en Pays Cœur d'Hérault – II. Autour du centre rouge » : une découverte sensible de 60 pages pour découvrir la partie orientale du territoire, écrit par Jean-Claude Forêt et photographié par Georges Souche.
- Préparation du lancement de l'ouvrage à Villeneuve, ponctué par une balade-lecture accompagnée par l'auteur et par l'inauguration d'une exposition du photographe.



3.4 Coordination et accompagnement des porteurs de projets culturels

La mission Culture du Pays Cœur d'Hérault accompagne les acteurs publics et privés du territoire susceptibles de développer des projets en cohérence avec la Charte de Pays. En lien avec les outils financiers existants (Contrat de Pays, programme européen LEADER...), la mission Culture apporte son aide technique et oriente les recherches de subventions.

Dans un souci de coordination et de mutualisation, elle met également à disposition des acteurs culturels des ressources matérielles et immatérielles.

*Malavielle - Photo Georges Souche -
Carnet du patrimoine du Cœur d'Hérault*

QUELQUES CHIFFRES

- **27 actions** programmées en faveur de l'éducation artistique et culturelle
- **1 500 exemplaires** édités du carnet «Regards sur le patrimoine en Pays Cœur d'Hérault»
- **14.000 verres réutilisables** prêtés dans le cadre de l'opération « Eco-festivals en Pays Cœur d'Hérault



- Suivi des projets culturels présentés en Contrat de Pays.
- Participation au Comité technique LEADER et suivi des projets programmés.
- Contribution à la réalisation du Schéma de développement culturel du Clermontois.
- Relais local auprès des acteurs externes : fourniture de contacts, renseignements...
- Mise à disposition d'un kit Eco-festivals pour les organisateurs d'évènements :
 - Listing des producteurs locaux pour favoriser les circuits courts dans les buvettes des festivals.
 - Prêt d'outils de sensibilisation (bâches, compteuses, gobelets réutilisables, verres à vin, affiches...)
 - 7 fiches pratiques pour aider les organisateurs de manifestations à réduire leurs impacts sur l'environnement. Elles comprennent des éléments de méthode, des préconisations, des exemples, un répertoire de contacts utiles et différentes ressources. Les fiches s'articulent autour de 6 thèmes : transports, hébergement, sensibilisation, alimentation, communication, lieux et décors.



4. Destination touristique «Coeur d'Hérault»

La Mission « Tourisme » du Pays Cœur d'Hérault agit dans le cadre du schéma de développement du tourisme, qui définit 5 objectifs prioritaires :

- Organiser la destination et professionnaliser l'activité touristique
- Améliorer les conditions d'accueil et faciliter l'accessibilité à l'information et aux sites
- Renforcer l'attractivité selon une double logique identitaire et qualitative
- Développer une offre d'hébergement de qualité
- Elaborer une véritable stratégie marketing et mise en marché de la destination

L'ensemble des actions tourisme du Pays est réalisé en partenariat avec les 3 Offices du tourisme du territoire (7 comités techniques organisés en 2017).

4.1 Actions marketing

Afin de renforcer la notoriété et l'image du Cœur d'Hérault et de ses sites, des actions de promotion se poursuivent à l'échelle de la destination grâce à l'appui d'Hérault Tourisme :

- **Campagne e-marketing Bassin de vie** : dans l'objectif de communiquer sur les offres de loisirs de proximité et enrichir la base de données partenariales, 6 activités ont été proposées par trimestre sous forme de jeu-concours. Un plan média complète le dispositif (posts et publicités Facebook notamment). Plus de 10.000 visites générées en 2017.
- **Envoi de 3 newsletters « Pays Cœur d'Hérault »** auprès de 30.000 prospects sur des thèmes spécifiques (Grands Sites, loisirs nature, patrimoine...) avec des idées de sorties à la journée, courts séjours et agenda des événementiels.
- **Campagne Web Marketing France** : mise en avant de la destination Cœur d'Hérault via 6 activités thématiques (375.000 visites dont 22% de parisiens) et envoi de 5 newsletters dédiées reprenant les offres de séjours, vidéos, événementiels... auprès de 130.000 destinataires.



«Escapades nature sans voiture»
dans les 3 Grands Sites - Photo Mehdi Hemart

4.2 Appui aux Grands Sites

Le Pays Cœur d'Hérault compte de nombreux sites remarquables, dont 2 Grands Sites de France et 1 Opération Grand Site.

- **Campagne E-newsletter « Europe »** : dans l'objectif de renforcer la notoriété et la visibilité de la destination Hérault à travers les offres produits auprès des marchés prioritaires européens, envoi d'e-news thématiques à près de 4 millions de destinataires (prospects Atout France).
- **Campagne « Facebook ads »** : campagne de référencement à l'année sur Facebook pour diffuser et cibler l'offre de loisirs selon les profils de clientèles et secteurs géographiques (25 campagnes réalisées en 2017).
- **Carnets de Rando** : création de vidéos et contenus sur le blog « Carnets de Rando ».
- **Suivi des démarches sur les Opérations Grand Site** de la Vallée du Salagou/Cirque de Mourèze, du Cirque de Navacelles (lancement officiel le 23 juin 2017) et de Saint-Guilhem-le-Désert/Gorges de l'Hérault (avis favorable pour le renouvellement et l'agrandissement du périmètre en octobre 2017).
- **Co-pilotage du projet d'itinérance douce « Escapades nature sans voiture »** entre les 3 Grands Sites du Cœur d'Hérault : dans le cadre d'une convention, le Réseau des Grands Sites de France, Hérault Tourisme et le Pays Cœur d'Hérault se sont engagés avec les trois Grands Sites labellisés ou en projet, à co-piloter un projet d'itinérance douce reliant les 3 territoires. 2 propositions d'itinéraires d'une semaine chacun ont été conçus et testés en situation réelle par des « escapadeurs ».
- **Soutien au dossier de candidature Grands Sites d'Occitanie** pour les Gorges de l'Hérault, le Cirque de Navacelles et le Salagou-Cirque de Mourèze.



4.3 Tourisme vigneron

La démarche de développement d'un tourisme vigneron a débuté fin 2010. Elle a pour objectif de valoriser les productions agricoles et d'augmenter la fréquentation touristique du territoire sur les ailes de saison. Cette démarche, récompensée fin 2015 par l'obtention du label national Vignobles & Découvertes, est mise en œuvre en partenariat avec les offices de tourisme, Hérault Tourisme (réfèrent touristique) et le Conseil Interprofessionnel des Vins du Languedoc (réfèrent viticole). La destination touristique labellisée s'appelle désormais « Languedoc, Cœur d'Hérault » et se compose d'un réseau professionnels du tourisme et de la viticulture : caveaux, restaurants, hébergements, sites patrimoniaux, prestataires d'activités, offices de tourisme, agences et évènements.

- + 27 partenaires professionnels engagés en 2017, soit un total de 108 « ambassadeurs ».
- Participation au **salon Vinisud** fin janvier 2017.
- Organisation d'un **Eductour** (journée de formation et d'échanges) à Gaillac le 27 mars 2017 (40 participants).
- Organisation des **2èmes Rencontres du label** le 19 juin 2017 au restaurant « La Méridienne des Sens » (Clermont l'Hérault) – 50 professionnels et partenaires présents.
- Accueil d'un **stagiaire en Formation Sommelier-Conseil** : réalisation d'un diagnostic et accompagnement des restaurateurs labellisés en fonction de leurs besoins (conseils sur les cartes des vins, accords mets & vins, traduction cartes, appui aux évènementiels...).
- Réalisation d'une **étude sur la valorisation et la mise en récit des patrimoines œno-touristiques** : enquête ethnologique auprès de 9 caves et domaines, recherche d'archives privées, enquête qualitative et quantitative, partage des résultats lors de 3 ateliers participatifs avec les professionnels labellisés. L'étude a permis de définir les éléments communs de langage et de mise en récit de la destination, basé sur 4 valeurs (l'engagement, la fierté, la renaissance, la sincérité) et une signature : « Le dépaysement au Cœur d'Hérault ».
- **Réalisation des outils de communication de la destination œno-touristique** : bloc-marque, site internet dédié, reportage photographique, film de promotion.
- **Animation de la page Facebook « Languedoc, Cœur d'Hérault »** (136 posts effectués en 2017 / plus de 12.000 personnes atteintes).
- **Diffusion de 354 verres et 148 sacs porte-bouteilles « Floréales du vin »** auprès des établissements labellisés.

QUELQUES CHIFFRES

- **3 Offices** de Tourisme partenaires
- **1 Opération Grand Site et 2 Grands Sites de France** (dont 1 avec élargissement du périmètre en 2017)
- **108 Partenaires labellisés Vignobles & Découvertes** (+ 28 en 2017)



Nouveau site internet dédié à la destination oenotouristique
«www.Languedoc-coeur-dherault.fr»

4.4 Accompagnement de projets touristiques

Tout au long de l'année, la Mission Tourisme coordonne et soutient les projets publics et privés du territoire. Elle propose notamment une aide technique ainsi que de l'ingénierie financière.

- Suivi des porteurs de projets dans le cadre du Contrat de Pays et du Programme européen Leader, tels que la création d'hébergements touristiques (gîtes, chambres d'hôtes, gîtes de groupes) ; création (ou rénovation) de caveaux et d'activités de loisirs dédiés à l'œno-tourisme ; valorisation de sites touristiques. Quelques exemples de projets suivis : création d'un complexe touristique dans l'Hôtel de Laurès (Gignac), Hébergement touristique à Cantercel, Restaurant L'Ami Paradis à Mourèze...
- Réalisation d'un référentiel Leader pour les projets d'hébergement.
- Participation à la concertation sur le Schéma Régional et le Schéma Départemental du Tourisme et des loisirs.

Remise officielle des plaques aux nouveaux labellisés «Vignobles et découvertes» le 19 juin 2017 à Clermont l'Hérault



Défi 2

Les jeunes comme priorité, le lien inter-générationnel à développer

5. Contrat Local de santé (CLS)

Le Contrat Local de Santé du Cœur d'Hérault, signé en 2013 par le SYDEL du Pays Cœur d'Hérault et l'Agence Régionale de Santé (ARS-LR), puis prorogé par un avenant en 2015, vise à favoriser la coordination et la cohérence des actions en matière de santé sur le territoire dans une démarche partagée avec l'ensemble des acteurs œuvrant dans ce domaine.

Il prévoit jusqu'en 2017 un plan d'actions selon les priorités suivantes :

- La Permanence des Soins et l'Aide Médicale Urgente,
- La santé mentale des jeunes,
- La santé publique (addictions, nutrition, accès aux droits et aux soins, santé en lien avec l'environnement, lutte contre le cancer...),
- La culture en lien avec la santé,
- Le parcours des personnes âgées.

5.1 Organisation de la gouvernance

● Suivi du Contrat Local de Santé en lien avec l'ARS : 1 comité de pilotage, 1 réunion de la Commission Santé (73 participants), 3 réunions des coordonnateurs de CLS au niveau départemental et 1 réunion au niveau régional.

● Suivi des conventions ; préparation du vote en comité syndical et mise à la signature (convention 2017 relative au Contrat Local de Santé entre le SYDEL et les trois Communautés de Communes, convention financière 2017 entre l'ARS et le SYDEL, avenant 2018 au Contrat Local de Santé entre l'ARS et le SYDEL).

● Suivi technique et financier de la mission de coordination du CLS et de ses actions.

Inauguration du Centre Médico-Psychologique de l'Enfant à Gignac le 20 juin 2017



5.2 Aide Médicale Urgente et Permanence des Soins

Depuis 2013, l'Unité Mobile de l'Urgence et de la Permanence des Soins (UMUPS) du Cœur d'Hérault, composée d'un médecin, d'un sapeur-pompier et d'un véhicule équipé, assure, tous les jours, 24 heures sur 24, des missions d'Aide Médicale Urgente (accidents de la route, Accidents Vasculaires Cérébraux...), de Permanence Des Soins ambulatoire (visites à domicile, dans les EHPAD...) ainsi que des missions administratives (certificats de décès, gardes à vue...). Ce dispositif est le fruit de la coopération de l'ensemble des partenaires concernés : Association des Médecins Correspondants SAMU de l'Hérault (AMCS 34), Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Hérault (SDIS 34), Centre Hospitalier Universitaire de Montpellier (CHU), Agence Régionale de Santé Occitanie (ARS), Caisse d'Assurance Maladie de l'Hérault, Centre Hospitalier de Clermont l'Hérault, Pays Cœur d'Hérault et Communautés de Communes du Clermontais, du Lodévois et Larzac et de la Vallée de l'Hérault.

- Organisation d'une réunion du comité de pilotage du dispositif.
- Préparation du vote, en comité syndical, de l'avenant 2017-2018 à la Convention d'Objectifs et de Moyens signée en 2015.
- Accompagnement financier (mobilisation des trois Communautés de Communes et suivi des conventions).
- Communication autour du dispositif.
- Suivi des réflexions menées autour de l'avenir du dispositif à partir de 2018.
- Rencontre de l'association « Pour de véritables urgences au Centre Hospitalier de Lodève ».

5.3 Santé mentale des jeunes

L'objectif de cet axe est d'améliorer la prévention, le dépistage et l'offre de prise en charge en santé mentale des jeunes de 0 à 20 ans. Il prévoit principalement le soutien de deux dispositifs :

- Centre Médico-Psychologique de l'Enfant (CMPE) : Suivi de l'activité des structures (CMPEA et Hôpital de Jour, CAMSP et CMPP) en lien avec les équipes ; Points réguliers avec la Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault et la Mairie de Gignac sur l'installation du CMPE dans ses nouveaux locaux ; Appui de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault et de la Mairie de Gignac pour l'organisation de l'inauguration du CMPE.
- Espace Santé Jeunes (ESJ) de la Mission Locale Jeunes : Suivi de l'activité et des financements en lien avec l'équipe ; Participation au Bureau et à la Plénière du Réseau Santé Jeunes.



Plaque du Centre Médico-Psychologique de l'Enfant basé à Gignac

QUELQUES CHIFFRES

• **2 402 habitants** ayant répondu au questionnaire sur la santé en Cœur d'Hérault

• **1 489 interventions** réalisées par l'Unité Mobile de l'Urgence et de la Permanence des Soins

• **150 participants** au **Forum santé** de l'Assurance Maladie à Paulhan

• **73 enfants reçus** par le Centre Médico-Psycho-Pédagogique (CMPP) de Gignac

• **42 professionnels** membres du groupe de travail « **Nutrition du jeune enfant** »

• **11 professionnels** ayant bénéficié de la formation « **Moins d'écran, plus de temps pour bouger** »

5.4 Panier de services en santé publique

Le panier de service est un socle minimum de services et de prestations mis progressivement à disposition de la population et des professionnels dans les domaines suivants :

● Accès aux droits et aux soins :

Appui de la Caisse d'Assurance Maladie de l'Hérault et de la Mairie de Paulhan pour l'organisation d'un Forum Santé ; Suivi du développement des différents dispositifs liés à l'offre de soins (projets de santé communaux et intercommunaux, installation de professionnels de santé, Maisons de Santé Pluriprofessionnelles...) et du développement de l'association de professionnels de santé libéraux « Santé Lib Cœur d'Hérault » ; Appui des infirmières « Asalée » du Cœur d'Hérault ; Rencontre de la direction du CHU de Montpellier et des Centres Hospitaliers de Clermont l'Hérault et de Lodève autour du développement du Groupement Hospitalier de Territoire ; Rencontre de l'équipe de psychiatrie adulte du secteur (CHU) ; Appui du CHU pour la mise en œuvre du programme d'éducation à la santé « Effichronic ».

● Addictions :

Suivi du Projet Addictologie en lien avec l'équipe de l'ANPAA 34 ; Appui de l'ANPAA 34 pour l'organisation d'actions et la diffusion d'informations autour du programme Moi(s) Sans Tabac.

● Nutrition (Alimentation – Activité physique – Soutien à l'allaitement) :

- Appui de Pic Assiette pour la mise en œuvre du projet « Goûter le Monde autour de Moi » à Clermont l'Hérault et à Paulhan (collèges et écoles primaires).
- Appui du Comité Départemental d'Education pour la Santé (CODES 34) pour la mise en œuvre d'un programme d'éducation pour la santé appliquée au champ de la nutrition (suivi des temps de formation et d'accompagnement des professionnels de la petite enfance), pour l'animation d'un groupe de travail « Nutrition du jeune enfant en Cœur d'Hérault » (9 réunions de préparation pour la co-animation de 3 réunions du groupe), pour la réalisation d'une vidéo sur l'alimentation du jeune enfant, et pour la création, en partenariat avec la mission TIC du SYDEL, d'une plateforme en ligne « Nutrition du jeune enfant et alimentation solidaire » (co-rédaction du cahier des charges et démarrage en 2017 de la construction de la plateforme par la mission TIC du SYDEL).
- Appui du Comité Régional d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire (EPGV) pour la mise en place d'une session de formation « Moins d'écran, plus de temps pour bouger » à l'attention des professionnels de la petite enfance.



- Poursuite de la diffusion de la plaquette « Ressources locales en soutien à l'allaitement » aux acteurs locaux ; Diffusion d'informations sur la Semaine Mondiale de l'Allaitement 2017, recensement des actions locales et communication, notamment sur le site de la CoFAM (Coordination Française pour l'Allaitement Maternel).
- Organisation, en partenariat avec le Conseil Départemental de l'Hérault (dont l'Agence de la Solidarité du Cœur d'Hérault) et les organismes solidaires, d'une rencontre consacrée à l'alimentation solidaire en Cœur d'Hérault (4 réunions de préparation).

● Santé - environnement :

Suivi du projet « Trajectoires » sur l'usage des pesticides en milieu agricole (points réguliers avec l'IRSTEA (Institut de Recherche en Sciences et Technologies pour l'Environnement et l'Agriculture) de Montpellier, et appui de la stagiaire (diffusion de documentation, liens avec les acteurs locaux...)) ; Appui de l'action « Un temps de cochon », portée par la Mutualité Sociale Agricole et consacrée à la souffrance des agriculteurs (diffusion de l'information aux acteurs locaux).

● Contraception – Education à la vie affective et sexuelle :

Participation au comité de pilotage du Centre de Planification et d'Education Familiale du Cœur d'Hérault (CPEF) et suivi de l'activité ; Appui du Pôle Régional de Compétences en éducation pour la santé pour l'organisation d'une session de formation « Découverte d'outils d'intervention en santé sexuelle » à Lodève (diffusion de l'information aux acteurs locaux).

● Vaccination :

Appui du Centre de Vaccination Publique de l'Hérault pour la mise en place d'une action dans le cadre de la Semaine Européenne de la Vaccination.

● Partenariats divers :

Rencontre de l'association « Allez savoir », porteuse d'un Espace de Vie Sociale à Saint André de Sangonis ; Rencontre de la Mutualité Française Occitanie ; Participation à la Plénière du Réseau des acteurs du Cœur d'Hérault sur les violences conjugales et intrafamiliales, animé par Via Voltaire.

5.5 Culture et Santé (CTEAC)

- Suivi de la programmation 2017 du CTEAC sur le volet santé.
- Préparation des instances de gouvernance du CTEAC (comité technique et de pilotage) en lien avec le service culturel du SYDEL et l'ARS.

5.6 Parcours des personnes âgées - Articulation avec la MAIA

- Participation à huit réunions de travail avec la pilote de la **Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'Autonomie (MAIA)** ; point sur l'articulation CLS-MAIA et alimentation du volet « Vieillesse » du diagnostic local de santé.
- Développement du partenariat : Participation à une réunion organisée par le CLIC REPER'Âge ; Rencontre du Groupement d'Établissements médico-sociaux du Cœur d'Hérault (GECOH) ; Rencontre de l'entreprise PREMECA en lien avec la mission Leader du SYDEL.
- Communication autour des actions à destination des seniors organisées par les acteurs locaux (Comités Locaux d'Information et de Coordination gérontologiques, Mutualité Française Occitanie, Comité Régional EPGV...).

5.7 Mise à jour du diagnostic local de santé

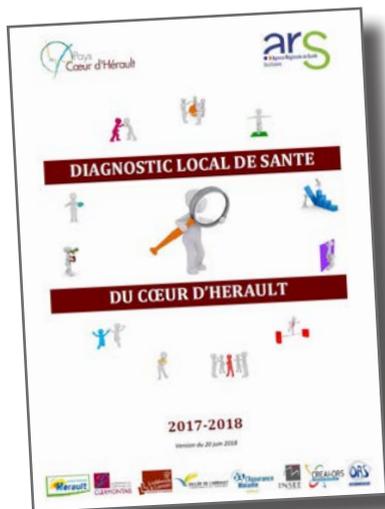
- Recueil de données quantitatives et qualitatives, auprès du CREA-ORS Languedoc-Roussillon (Carrefour de Ressources et d'Études pour l'Autonomie et l'Inclusion - Observatoire Régional de la Santé) (2 réunions de travail suivies d'échanges réguliers) et des partenaires.
- Elaboration, diffusion et recueil (avec l'aide des partenaires locaux) d'un questionnaire consacré à la santé, à l'attention des habitants du Cœur d'Hérault.
- Organisation de quatre groupes de travail thématiques réunissant les acteurs locaux : Offre de soins, Santé mentale et Prévention, Périnatalité, Vieillesse et Handicap.
- Analyse et mise en forme des données ; démarrage de la rédaction du diagnostic local de santé 2017-2018.

5.8 Communication

- Présentation de l'avancement du CLS dans le cadre de la Commission Santé, des Comité Syndicaux du SYDEL, des groupes de travail et des rencontres partenariales.
- Diffusion régulière de communiqués de presse (Midi Libre, L'Hérault du Jour, Gazette Santé Social, Radio Lodève, Radio Pays d'Hérault....) et d'articles sur le site Internet (rubrique santé) et sur la page Facebook du Pays.

5.9 Formations et séminaires

- Préparation de la co-animation, avec la Caisse d'Assurance Maladie de l'Hérault et deux médecins généralistes, d'un module intitulé « Soins de santé primaires et promotion de la santé : coopérer, mieux collaborer, et devenir connecté », pour l'Université d'Été Francophone en Santé Publique de Besançon 2017 (module finalement annulé faute d'inscrits) ; Rencontre de FormaticSanté et de Kyomed ; Participation au séminaire « TIC et Santé » organisé par FormaticSanté.
- Participation à l'Université d'Été Francophone en Santé Publique de Besançon 2017, au sein du module « Les parcours sont un enjeu de transformation du système de santé, comment engager cette transformation ? »



Nutrition du jeune enfant en Cœur d'Hérault : création d'une plate forme numérique



Défi 3

L'économie et l'emploi

L'action coordonnée du Pays en matière de développement économique s'appuie sur son *Agence de développement économique*.

Ses missions d'ordre général de coordination et d'animation ainsi que le portage d'actions opérationnelles (pépinière d'entreprises multipolaire, centre d'affaires...) en font un pôle de proximité pour tous les acteurs économiques du Cœur d'Hérault, qu'ils soient porteurs de projet, entreprises, salariés et partenaires économiques de la création et du développement d'entreprises.

6. Agence de développement économique du Cœur d'Hérault

L'organisation de l'année 2017 a été particulière avec le démarrage des travaux d'agrandissement et de rénovation de l'ancienne «Maison des Entreprises» de St André de Sangonis dès janvier. Toute l'activité du pôle économique a été relocalisée au Pouget et les différentes permanences ont été accueillies chez les différents partenaires afin d'assurer une continuité des services.

6.1 Animation du schéma stratégique de développement économique

- **Coordination pour la mise à jour du schéma stratégique économique du Cœur d'Hérault** suite à l'approbation et en cohérence avec le Schéma Régional de Développement économique d'innovation et d'internationalisation réalisé par la Région Occitanie (SRDEII). Les axes prioritaires sont pour le Cœur d'Hérault de :
 - Renforcer l'écosystème économique local
 - Concourir au développement et à l'attractivité économique du territoire
 - Renforcer la compétitivité des entreprises
- **Coordination des Services économiques des EPCI** ; organisation et animation des rencontres bimensuelles.
- **Réponse à l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) Tiers Lieux** lancé par la Région. Elaboration du projet territorial visant le développement du nouveau Pôle économique de St André et l'articulation avec les initiatives publiques et privées existantes et/ou en cours. Projet présenté également dans le cadre du Programme LEADER.
- **Suivi et contribution à la phase de diagnostic économique du SCOT** avec les services économiques des 3 Communautés de communes et les services du SCOT.
- Contribution à la **définition de la politique locale du Commerce** avec les EPCI.

6.2 Mise en œuvre d'un programme d'appui et d'animations économiques

● **Promotion et développement de l'Innovation en Cœur d'Hérault** : Portage et animation d'une Pépinière d'entreprises (voir chapitre 7) : Accompagnement de jeunes entreprises Innovantes et / ou présentant de forts potentiels de développement. L'hébergement pour 2017 est proposé uniquement sur les hôtels d'entreprises et ateliers portés par les Communautés de communes.

● **Accueil, information, orientation et/ou suivi des porteurs de projet et entreprises** : faciliter l'accès à l'information, proposer un pré-diagnostic et dispenser les premiers conseils. Les personnes sont ensuite réorientées vers les partenaires compétents ; 172 contacts en 2017.

● **Permanences des partenaires**. Les projets de nouvelles permanences seront mis en œuvre lors du réaménagement dans les nouveaux locaux de St André. L'organisation pour 2017 s'est faite sur plusieurs sites :

- Initiative Cœur d'Hérault (financeur par prêt d'honneur des entreprises) – Gignac.
- AIRDIE (Financeur Solidaire en LR) – Le Pouget.
- BGE (Boutique de Gestion – Accueil, accompagnement et formation des porteurs de projet et entreprises) - Clermont l'Hérault.
- ARIAC (coopérative d'activité) – Clermont l'Hérault.
- CONTEXT'ART (Conseils, couveuse, formation de Porteurs de projet ou professionnels du secteur artistique, culturel et créatif) - Clermont l'Hérault.
- CAUE (Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) - Le Pouget.
- Espace Info Energie – Le Pouget.
- Club des entreprises du Cœur d'Hérault – Le Pouget dans les locaux d'Embouteillage Services (Président).
- Club d'entreprises Saveurs en Cœur d'Hérault – St André de Sangonis dans les locaux de Rue Traversette (Président)
- Chambre d'agriculture - Le Pouget.

● **Appui à l'émergence de projets et au développement de l'entrepreneuriat** : l'équipe économique du Pays participe aux initiatives organisées visant au développement de la culture de l'initiative et de l'entrepreneuriat.

- Membre du comité de pilotage du CLEE Centre Hérault – Comité Local Elèves Entreprises qui réunit les Collèges et Lycées.
- Partenariat avec le lycée Joseph Vallot de Lodève dans le cadre de son Challenge Entreprendre.
- Partenariat avec la Mission Locale Jeune du Cœur d'Hérault pour l'ingénierie et le développement de son Espace Initiative et Entrepreneuriat Jeune et la création de son Groupement de Créateurs.
- Mise en relation avec les entreprises du Cœur d'Hérault et l'écosystème régional.

● **Gestion de la Bourse immobilière et foncière** accessible sur le site Internet du Pays, cet espace est destiné à tous ceux qui proposent ou recherchent de l'immobilier et du foncier à vocation économique. L'agence économique gère une base de données en collaboration avec ses partenaires publics et privés, EPCI, Entreprises, agences immobilières, particuliers. Point mensuel avec les 3 Communautés de communes pour une mise en commun des offres et demandes immobilières et mutualisation de l'aide aux dirigeants dans leur parcours résidentiel ; 98 nouvelles offres mises en ligne en 2017 - 15 entreprises accompagnées dans leurs recherches

● **Gestion d'un Centre d'affaires – activité** réduite pendant la durée des travaux – 5 entreprises sont restées domiciliées et ont utilisé les services du Centre d'affaires.

● **Renforcement du Portail «Moncoeurderhault.fr»** : Mise en ligne de la nouvelle interface du portail. Mise à jour de la base de données ; veille informative auprès des entreprises ; communication autour de la mise en ligne de la version actualisée ; animation du portail. Un annuaire qualifié, un blog, des événements et bons plans..., une présence sur les réseaux sociaux pour faciliter le suivi de l'actualité des entreprises du Cœur d'Hérault mais aussi pour permettre aux particuliers de les trouver facilement et favoriser les échanges commerciaux et les relations inter-entreprises. Le seuil des 1600 entreprises a été atteint.

QUELQUES CHIFFRES

- **1 réponse** à l'Appel à manifestation «**Tiers Lieu**» lancé par la Région Occitanie
- **1 Contribution** au Diagnostic économique **SCOT**
- **3 réseaux d'entreprises accompagnés**
- **98 offres** en ligne de la **Bourse immobilière** et foncière
- **172 personnes** accueillies
- **1600 entreprises** inscrites sur **MonCoeurdHérault.fr**

● **Communication «numérique»** : Accompagnement des entreprises dans la prise en main de la plateforme et des outils T.I.C ; notamment dans le cadre du site MonCoeurdHérault.fr ; Rendez-vous «Conseil T.I.C.» avec des entreprises locales.

● **Organisation de la 15ème édition du Prix de la TPE** / Co-fondateur du Prix / Co-portage et animation à l'échelle régionale : 120 entreprises candidates pour les 4 territoires, dont 11 en Cœur d'Hérault. Pour l'année 2017, les Territoires de Ouest Hérault et Sète Bassin de Thau ont fusionné. Le Cœur d'Hérault a élargi son territoire avec la Communauté de communes Grand Orb.

Remise territoriale organisée le 09 novembre à Lodève. Les lauréats Cœur d'Hérault :

Trophée ETRE - NINO ROBOTICS - Pierre BARDINA - CLERMONT L'HERAULT
Trophée FAIRE - METAL SOUNDS - Cédric AIME - SAINT-ANDRE-DE-SANGONIS
Trophée PILOTER - ROLLER DANCE - William BERTACHE - CLERMONT L'HERAULT
Coup de Cœur - SAS LAURENT MADAILLE REALISATIONS - Laurent MADAILLE - BEDARIEUX

Finale Organisée le 8 décembre au Corum de Montpellier lors de la clôture du Forum «La Place Créative». 1 Lauréat Cœur d'Hérault l'a remporté dans sa catégorie et 2 Coups de Cœur :

Trophée ETRE - NINO ROBOTICS - Pierre BARDINA - CLERMONT L'HERAULT
Coup de Cœur 1- METAL SOUNDS - Cédric AIME - SAINT-ANDRE-DE-SANGONIS
Coup de Cœur 2- ROLLER DANCE - William BERTACHE - CLERMONT L'HERAULT

● **Animation du Club des Entreprises du Cœur d'Hérault** : 25 entreprises multisectorielles. Rencontres mensuelles thématiques et plénières des membres. Elaboration du projet d'une démarche Responsabilité Sociétale des Entreprises. Organisation d'une soirée de sensibilisation et de témoignage, ouverte aux entreprises du Territoire et des membres de la pépinière d'entreprises - Participation des membres à la Start Up Lycée de Lodève - Participation d'une équipe au Défi Inter-entreprises - Languedoc Express organisé par ESCAPEO

● **Animation du Collectif Saveurs en Cœur d'Hérault** : 5 entreprises artisanales agroalimentaires. Appui à la mise en place d'animations commerciales. Développement de l'offre de coffrets gourmands. 150 commandes.

● **Animation du collectif d'entreprises «Habitat Durable» 8 entreprises artisanales.** Développement de rencontres inter-réseaux avec les collectifs d'entreprises «Table Ovale» - «Construire et Investir en Clermontois» Saveurs en Cœur d'Hérault» Co-animation de tables-rondes réunissant 90 entreprises.

6.3 Collaboration avec les réseaux et l'écosystème régional

L'attractivité du Cœur d'Hérault mais également son identification comme destination économique passe par une forte implication de l'équipe économique dans les réseaux régionaux et par nos actions de promotions présentant un territoire qui réunit les facteurs clés nécessaires à la réussite d'une création et implantation d'activité :

- **Participation au réseau régional des incubateurs et des pépinières d'entreprises SYNERSUD** (Vice-Présidence à SYNERSUD) et à la réussite de son intégration dans la nouvelle agence économique Régionale en construction.
- **Membre des réseaux des partenaires** de la création, du développement des entreprises et de l'innovation (tels que Réseau Régional de l'Innovation LINNK LR, Transferts, PFT 34.
- **Partenariat Universitaire et laboratoires de recherche** (Université Montpellier I - Université Montpellier II - INRA/Sup Agro - LABEX - MRM : Montpellier Recherche Management) Conventions de partenariat avec les réseaux consulaires.
- **Rapprochement avec les réseaux économiques** d'entreprises, Cluster et Pôles de compétitivité.
- **Partenaire de l'Agence régionale de développement économique «Invest Sud de France»** : Membre du Club Invest ; Membre du COSPE Régional (qui intégrera également la nouvelle agence économique Régionale) Membre du CA de la Plateforme de création d'activité de l'Hérault (PFCA34).
- **Déplacement sur des salons et évènements** régionaux dans le cadre de la pépinière.

6.4 Préparation du plan de développement du nouveau pôle économique de St André de Sangonis

Dédié à l'entrepreneuriat sous toutes ses formes et à l'innovation, il rassemblera la palette de services et de fonctions de détection, d'accompagnement, de simplification et de facilitation pour les entreprises du Cœur d'Hérault. Il sera, avec son réseau de partenaires, présent sur chaque étape du parcours de «ceux qui entreprennent» : pépinière nouvelle génération, hôtel d'entreprises, espace de coworking, télétravail, Espace d'information numérique, centre d'affaires, visio-conférences, ..., mais aussi résolument moderne et convivial, un Tiers lieu :

- Animation d'un groupe de travail spécifique interne en lien avec les services économiques des «3 EPCI».
- **Etude et rencontre de Tiers lieux similaires** avec un point spécifique sur les pépinières nouvelle génération - Rencontre des Membres de Synersud et du Tiers Lieux IN'ESS - le Grand Narbonne
- **Présentation du pré-projet Cœur d'Hérault** : identité - positionnement - enjeux ; étude des aides financières à travers notamment les appels à projets lancés par la Région Occitanie (Tiers Lieux) et Leader.

Réouverture prévue fin du 2ème trimestre 2018.

7. Pépinière d'entreprises multipolaire

La Pépinière d'entreprises est un outil structurant territorial d'accompagnement de projets innovants ou à fort potentiel de développement. La Pépinière privilégie le soutien aux entreprises innovantes, qui génèrent de la valeur ajoutée et sont porteuses en terme de création d'emplois et de développement économique du territoire. Ces projets ont des durées de préparation plus longues que les autres. Ce qui explique que l'accompagnement s'inscrive dans la durée (2 ans avant la création jusqu'à 5 ans après la création). Elle rayonne sur les 3 Communautés de communes et s'appuie sur l'immobilier d'entreprise dédié à la pépinière sur chaque Communauté de communes (ZAE Les Trois Fontaines au Pouget, ZAE Le Camalcé à Gignac, Hôtel d'Entreprises à Soubès). La Pépinière bénéficie d'une visibilité régionale et d'un réseau de prescripteurs grandissant. Parmi ces prescripteurs, nous pouvons citer : La Région OCCITANIE, le Conseil Départemental de l'Hérault, les Communautés de communes, le réseau Synersud, l'Agence Ad'Occ, la Plateforme technologique... Une Pépinière financée par l'Europe (FSE), la Région et les 3 Communautés de communes du Pays.

- Accompagnement des porteurs de projets et chefs d'entreprises à chaque étape de leur parcours d'entrepreneurs de 2 ans avant la création jusqu'à 5 ans après la création : stratégie, recherche de partenaires financiers ou techniques, soutien au montage de dossiers, organisation de rencontres thématiques collectives, facilitation à l'accès à un réseau professionnel et à un partenariat régional, vérification de la faisabilité technique, commerciale et économique, recherche de locaux adaptés, de terrain à bâtir, services communs. En 2017, 8 porteurs de projets et 27 entreprises ont été accompagnés par la pépinière d'entreprises. Parmi ces membres, 5 sont sortis de l'accompagnement.
- L'accompagnement se réalise principalement par du conseil en face à face, par l'organisation de réunions tripartites avec des experts spécialisés sur une problématique spécifique et par une analyse en interne. L'implication au sein de Synersud, réseau régional fédérateur des Pépinières d'entreprises et incubateurs en Languedoc Roussillon, a permis une meilleure coordination avec les services de la région en faveur des projets économiques du Cœur d'Hérault et permet à la pépinière d'avoir une meilleure visibilité.

- Afin de sélectionner les projets, nous avons organisé 1 comité de sélection pépinière qui a donné lieu à 4 entrées dans l'année (18 juillet) et 1 dossier qui a fait l'objet d'une consultation par mail et d'une entrée soit 5 entrées au total.

- Parcours de Formation et modules de formation : Les porteurs de projets et chefs d'entreprises ont la possibilité de participer à des formations organisées par d'autres acteurs du réseau notamment : la formation d'entreprise innovante «Jump in création» organisée par le BIC Montpellier agglomération. Diverses thématiques spécifiques à l'innovation sont abordées et tout au long de la formation des experts spécialistes sont aux côtés des porteurs pour les aider à mûrir leur projet et le rendre pertinent face à d'éventuels investisseurs la formation en économie sociale et solidaire dispensée par Alter Incub ; les modules de formation proposés par l'incubateur Innovup.

- En complément, la Pépinière du Cœur d'Hérault organise des ateliers économiques en individuel et collectif sur des thématiques spécifiques pour les entreprises qui en ont le besoin : en 2016 : Atelier-1 (27/07) : Les fondamentaux de la levée de fonds par Marc Delattre du cabinet Solutions d'Experts – 12 participants et 6 d'entre eux ont pu bénéficier d'un accompagnement individuel ; Atelier-2 (13/09) : Exercice de mise en situation de pitch face à des investisseurs potentiels par Solutions Experts – 6 participants ; Atelier-3 (5/10) : Présentation de la méthode Lean Start up par Sylvain Ballester du cabinet Abso Conseil – 8 participants qui ont tous bénéficié d'un accompagnement individuel ; Atelier-4 (31/10) Analyse financière par Charles Pourreau du cabinet Idea – 9 participants dont 7 qui ont pu bénéficier d'un accompagnement individuel ; Atelier 5 (22/11) : Stratégie de communication et marketing de l'offre par Phil Passani du cabinet Keoran – 8 participants qui ont tous bénéficié d'un accompagnement

individuel. Ces ateliers ont été organisés en fonction des besoins des entreprises. Le collectif permet un partage d'expériences entre les membres et d'identifier les axes de travail traités par la suite en rendez-vous individuel.

- Petits Déjeuners économiques : ouverts à toutes les entreprises du territoire afin de sensibiliser à l'entrepreneuriat et l'innovation et identifier des projets innovants ayant besoin d'accompagnement. Ils sont organisés en partenariat avec les acteurs économiques de l'écosystème local et régional. Dispositifs de financement de la BPI (24/04) par Nicolas Merle de BPI – 15 participants – 4 en rendez-vous individuel. Brunch de l'innovation (30/11) par Créalia et la Caisse d'Epargne – 20 participants.

- Rencontres avec le Club des entreprises du Cœur d'Hérault : Ces temps collectifs favorisent une dynamique entre les membres de la Pépinière et les dirigeants du club des entreprises qui découle parfois vers des partenariats et permettent l'échange de bonnes pratiques. (11/07) - Invitation des membres de la pépinière à l'AG du club des entreprises. – (6/12) – Rencontre RSE

- Participation aux Formations des accompagnateurs : Nous attachons une importance particulière à la formation des chargés de mission, c'est pourquoi régulièrement les chargés de mission participent à des formations spécifiques leur permettant de mettre à jour leurs connaissances et d'échanger avec les autres membres du réseau sur les pratiques d'accompagnement. En 2017 : formation Innovation Sociale – LINNK LR (29/09), formation PASS OCCITANIE, nouveau dispositif régional – Région Occitanie (17/10), animation d'un collectif d'entreprises – LINNK LR (30/11 et 01/12), marketing de l'innovation – LINNK LR (16/11 et 17/11), formation PASS OCCITANIE, évolutions du dispositif – Région Occitanie (24/11).

- Communication sur les réseaux sociaux notamment sur la page facebook du Pays mais également sur le site Internet (<http://www.coeur-herault.fr>) et l'annuaire MonCoeurHérault (<http://www.moncoeurherault.fr>) ; diffusion de supports de communication (plaquettes de présentation de la pépinière et affiches).
- Communication sur la Newsletter du Pays : Chaque mois une entreprise de la pépinière est mise en avant sur la Newsletter du Pays Cœur d'Hérault. En 2017, 11 articles réalisés.
- Présence sur des salons professionnels et des manifestations : Stand mutualisé SYNERSUD au salon Midinnov à Toulouse (25/01 et 26/01) – Remise de prix Coup de Pousse à Montpellier (1/03) - Comité technique REZOPEP sur la Pépinière du futur à Toulouse (3/03) - Rencontre LINNK LR (7/03) - Forum du financement des entreprises CCI Montpellier (23/03) – Connect Sud à Montpellier (8/06) - Remise des prix Artinov'Art à la CMA Montpellier (8/06) - Crealias' Cup à Port Camargue (23/06) - Plénière LINNK LR (8/09) - Salon des acteurs de l'accompagnement – Procréa (14/09) - Plan entreprendre Occitanie - CCI Pérols (26/09) - Présentation de l'accélérateur et fond d'investissement Invivo – SMAG Montpellier (3/10) - Remise territoriale du prix de la TPE – Lodève (9/11) - Stand au salon « La Place créative » organisé par la CCI - Corum Montpellier (8/12) - Remise finale du Prix de la TPE au Corum à Montpellier (8/12).
- Parrainage de la mini-entreprise des élèves du Lycée de Lodève dans le cadre du dispositif «Entreprendre Pour Apprendre» (EPA).
- Forte participation de la Pépinière dans les réseaux : notamment auprès du réseau de la création d'entreprise permettant d'accroître notre visibilité : Participations plénières, groupes de travail, AG, CA, bureau Synersud, séminaires des directeurs SYNERSUD (17/01 et le 07/09) ; soutenance master développement industriel – Université Montpellier 2 (22/02) - Challenge entreprise – Start up Lycée de Lodève (09/03 et 10/03) - Comité d'engagement AIRDIE (18/05) - Comité de sélection Réalis (20/06) - Comité de pilotage PFT-34 (12/06) - Séminaire Synersud (07/09) - Comité Local Ecole Entreprise (2/10) - Jury prix de la TPE (23/10) - Jury Réalis (9/11)

Entreprise AVES AND TOUR - St André de Sangonis



Entreprises suivies par la pépinière en 2017

Raison Sociale	Date Création	Date entrée Pépinière	Activité	Commune
ADESSE	01/04/2013	12/02/2013	Bureau d'étude et Intégrateur de système du bâtiment (Immotique, GTB, GTC...)	Soubès
AGENCE MUSEO	23/01/2015	16/10/2015	Agence de communication pour la biodiversité et les expressions culturelles	Gignac
ASTRONARIUM	05/11/2014	25/09/2014	Commercialisation d'hébergements autour de l'observatoire	Aniane
DOMAINE MALMONT	12/11/2013	25/09/2014	Prestation d'hébergement agrotouristique haut de gamme	Villeneuveville
ESCAPEO	23/04/2014	20/03/2015	Commercialisation de séjours touristiques et activités de pleine nature guidées (randonnées, VTT, VTT électriques)	Saint Jean de la Blaquière
FLORE EN THYM	22/05/2012	04/11/2011	Cueillette, production et transformation de thym	St André de Sangonis
LOAVILAND	26/08/2013	30/06/2011	Développement et Commercialisation de bandes animées numériques	Juvignac
MARNIE PRODUCTION	01/07/2014	25/02/2014	Production et commercialisation de films pour la communication d'entreprise et location de matériels professionnels	Saint André de Sangonis
NAOVIA	20/06/2014	19/06/2012	Production et commercialisation d'outils et matériaux innovants à destination des mosaïstes	Lodève
NEREUS	01/01/2013	25/02/2014	Ingénierie solution d'eau de très haute qualité	Le Pouget
OYAS ENVIRONNEMENT	01/04/2014	25/02/2014	Valorisation, production et commercialisation d'un ancien système de micro-irrigation	Saint Jean de Fos
NINOROBOTCS	31/12/2014	18/07/2017	Conception et commercialisation de transporteurs assis et aides techniques destinées aux personnes peu, mal ou pas marchantes	Clermont l'Hérault
EVAL GOLF	24/10/2016	25/09/2014	Conception et commercialisation d'une gamme de produits innovants à destination du marché du golf.	Tressan
WEBEC	09/02/2016	16/10/2015	Site de vente spécialisé made in France	Clermont l'Hérault
ATOUT TERROIR	21/10/2016	31/03/2016	Valorisation de l'offre commerciale par l'accompagnement et le conseil aux viticulteurs engagés dans la démarche DD	St andré de Sangonis
SEVEN	14/03/2017	12/12/2013	Animation de la filière bioGNV en Occitanie - solution opérationnelle pour un transport durable et compétitif	Montpellier
DEVPRIV	07/11/2017	20/03/2015	Développement et commercialisation d'une solution de sécurisation de données à destination de TPE - PME	Aniane
HYDROFIB	31/01/2017	01/01/2014	Commercialisation d'une solution d'hydroseeding, hydroensemencement et hydrocouverture	Montpeyroux
AVES AND TOUR	31/10/2017	16/10/2015	Construction, installation et gestion d'affûts fixes innovants pour la photographie animalière et l'observation d'oiseaux	St André de Sangonis
CSWINKEE	07/09/2016	18/07/2017	Conception et commercialisation de chaussures de danse professionnelles made in France	Fontes
ECOSUD	10/02/2017	18/07/2017	Producteur de fournitures végétales pour l'aménagement des espaces naturels. Réalisation de chantiers rivière	St André de Sangonis
PREMECA	30/03/2017	18/07/2017	Conception et commercialisation d'une gamme de dispositifs médicaux anti escarres	Le Pouget
ZEPHYR	05/12/2016	31/03/2016	Développement et exploitation d'un nouveau type d'aérostat permettant des vols scientifiques et commerciaux inédits.	Le Pouget

QUELQUES CHIFFRES

- 28 porteurs de projet et 27 entreprises
- 8 entreprises créées
- 5 nouveaux membres et 5 sortis de l'accompagnement
- Un chiffre d'affaires cumulé de 6 327 000€
- 38.5 emplois créés dans l'année par les entreprises accompagnées
- 86.5 emplois créés cumulés par les entreprises accompagnées
- Près de 510 100 € de fonds institutionnels et bancaires mobilisés
- 1 515 000€ de fonds levés par les entreprises accompagnées
- Taux de pérennité des entreprises :
 - 85% à 3 ans
 - 77% à 5 ans
 - 74% à 7 ans



Entreprises sorties de la pépinière en 2017

Raison Sociale	Date Création	Date entrée Pépinière	Activité	Commune
PALMEDOC	25/05/12	04/11/12	Prestation de service personnalisée autour du palmier (taille, techniques et protection spécifique) – assainissement et traitements curatifs des palmiers	St André de Sangonis
MOLLARD ET FILLON	23/04/12	10/10/12	Vinification et élevage de précision (démarche d'agriculture durable et solidaire) – commercialisation de l'AOP Terrasses du Larzac sur les marchés internationaux	St Jean de la Blaquière
BUXOR	01/03/12	25/01/13	Restauration de la vie dans les sols par la valorisation du buis	Saint Maurice de Navacelles
PEPINIERE DU BOSC	03/03/15	26/09/14	Commercialisation et développement d'une gamme de produits secs et frais (spécialité Kaki) et négoce de végétaux	Saint Privas

La Pépinière d'entreprises, quel bilan depuis 9 ans ?

Année	Nb entreprises suivies	Chiffre d'affaires €	Nb d'emplois créés équivalent temps plein
2009	15	94 000	14
2010	15	1 153 000	4
2011	14	3 532 000	9
2012	17	4 700 000	23,5
2013	19	6 238 000	15,5
2014	19	6 615 000	20
2015	18	7 564 000	13
2016	19	3 463 000	19
2017	23	6 327 000	39,5
Total cumulé		23 896 000	157,5

* nouveau emplois créés par année ne prenant pas en compte les emplois créés les années précédentes

ETP : équivalents temps plein

QUELQUES CHIFFRES

- **Lauréat à l'Appel à Projet «Ecosystèmes, Agricultures, Alimentation»** de la Fondation de France - Carasso

- **1 atelier SCoT** paysage, agriculture et environnement le 29 mars 2017

- **4 réunions de mobilisation** des partenaires techniques forestiers

- **2 réunions de mobilisation** des élus pour la charte forestière

8. Réflexion et prospective agricole

L'agriculture et la forêt sont deux thèmes majeurs dans l'aménagement du territoire et le développement du Pays Coeur d'Hérault. En effet, que l'on travaille sur le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) ou sur la charte forestière en cours d'élaboration, les enjeux sont importants pour le devenir de notre territoire.

- **Recherche et expérimentation sur le « Bâti alimentaire »**

Le Pays Coeur d'Hérault est lauréat à l'Appel à Projet (AAP) 2017 «Ecosystèmes, agricultures et alimentation (Fondation de France - Carasso), avec l'INRA de Montpellier. Le Pays Coeur d'Hérault est engagé avec l'INRA depuis 2014 sur la problématique de la gestion durable du bâti agricole, et s'engage vers un Projet Alimentaire Territorial. Cet Appel à Projet relève de l'initiative de la fondation de France et de la fondation Daniel et Nina Carrasso. Il s'agit par ce biais de faire «émerger des pistes nouvelles qui vont permettre de penser l'agriculture autrement, son rapport au territoire et aux Hommes, ses impacts sur les écosystèmes mais aussi l'alimentation, la place des agriculteurs et des consommateurs. Cet AAP propose aux acteurs locaux et aux chercheurs de s'associer et de transférer les savoirs (...), afin de tester, mettre en oeuvre, capitaliser et diffuser des expérimentations locales de production alimentaire (...) et intégrés dans des projets d'aménagement du territoire en lien avec les usagers». Le Pays Coeur d'Hérault serait l'un des territoires d'expérimentation dans le projet pour procéder à l'inventaire et à la caractérisation du bâti alimentaire (concept relevant de l'ensemble des bâtiments nécessaires à une exploitation jusqu'à la commercialisation) ; insertion du bâti alimentaire dans les documents d'urbanisme.

- **Atelier thématique SCoT consacré à l'agriculture, le paysage et l'environnement.**

Dans le cadre de la réalisation du diagnostic du SCoT et de l'Etat Initial de l'Environnement, l'atelier du 29 mars 2017, a été consacré à l'agriculture. Il s'agissait de partager avec les partenaires présents et les élus, les résultats des études complémentaires SCoT portant sur le foncier afin de les croiser avec des éléments sur le paysage et l'environnement. Les thèmes de travail étaient les suivants : activités agricoles, occupation du sol agricole, l'économie agricole et valeur du foncier agricole, fonctionnalité des espaces agricoles. Chaque atelier était finalisé par des questions d'approfondissement, permettant de dégager les premiers enjeux.

9. Charte Forestière Territoriale

Lauréat de l'Appel à Projet FEADER et Région pour l'émergence d'une Charte Forestière de Territoire, le Pays a engagé cette démarche. Il s'agit d'établir un programme d'actions à la fois pour une gestion durable des forêts et pour leur valorisation adéquate par les différents acteurs, publics ou privés.

- **Mobilisation et travail des partenaires techniques** pour la réalisation d'animations, et le recueil de leurs données (31 janvier, 16 mai, 26 juin , 6 septembre).
- **Mise en place d'une prestation pour la réalisation d'un diagnostic technique**, notamment d'une cartographie, sur la forêt en Cœur d'Hérault (propriétés forestières, répartition des essences, volumes mobilisables, dessertes forestières, risques, usages).
- **Réalisation d'une enquête** auprès des entreprises locales (ou impliquées localement) de la filière bois : usages du bois, approvisionnement, besoins ...
- **Une enquête est engagée auprès des propriétaires privées** en partenariat avec le CRPF (objectifs 200 propriétaires enquêtés).
- **Réunions de sensibilisation et mobilisation des élus** programmées en partenariat avec les Communes Forestières de l'Hérault (27 février, 22 novembre).

Espace boisé à Belarga



Défi 5

L'exigence environnementale

10. Efficacité énergétique et développement durable

Depuis 2013, les questions du climat et d'énergie ont fait l'objet d'une réflexion collective et d'un plan d'actions à l'échelle du Cœur d'Hérault. L'évolution réglementaire issue de la Loi de Transition énergétique (Aout 2015) a amené le Pays et les collectivités qui le composent, à engager de façon plus affirmée une politique énergie climat au travers d'une compétence déléguée au Pays.

Début 2017, suite à sa candidature, le Pays a été reconnu comme Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte par le Ministère du développement durable. L'engagement d'actions et de travaux pour la préservation de la biodiversité, les économies d'énergie... a été reconnu et valorisé : cette labellisation a permis d'obtenir une enveloppe conséquente pour la réalisation de travaux d'économie d'énergie dans les collectivités territoriales.

Le Pays Cœur d'Hérault a ainsi inscrit très clairement dans son projet de territoire sa volonté d'évoluer vers un territoire en transition. Cette politique affichée se traduit maintenant par plusieurs mesures très concrètes que le territoire a mis en œuvre :

- Elaboration d'un Profil Energie Climat et d'un Plan Climat Energie Territorial « volontaire » ; Mise en œuvre des premières actions inscrites au PCET
- Orientation de son programme LEADER avec l'axe vers la Transition énergétique
- Reconnaissance au titre de Territoire à Energie Positive pour la croissance Verte
- Elaboration d'un SCOT « Facteur 4 »
- Délégation au SYDEL du Pays Cœur d'Hérault des EPCI membres de la compétence « Elaboration, animation et évaluation du PCAET »

10.1 Plan Climat Air Energie Territorial

Le Pays a donc fait évoluer son PCET en Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) avec le soutien technique et financier de l'ADEME. Le diagnostic doit donc être complété, et le plan d'actions également. La démarche permet d'élargir l'engagement des acteurs locaux, et de réaliser une concertation renforcée.

- Le SYDEL a fait acte de candidature à l'appel à projet de l'ADEME « **TERRITOIRES ENGAGÉS DANS UNE TRANSITION ENERGETIQUE ET ECOLOGIQUE AMBITIEUSE EN REGION OCCITANIE** » afin d'être mieux accompagné pour son PCAET. Il a ainsi obtenu un financement et un encadrement technique renforcé.
- **Un cahier des charges a été réalisé** puis le choix d'un prestataire effectué afin d'approfondir et compléter le diagnostic existant sur les points suivants :
 - La séquestration carbone
 - L'estimation des polluants atmosphériques (qualité de l'air)
 - Les réseaux d'énergie et de distribution
 - Les gisements et potentiels de production d'énergies renouvelables
- Par ailleurs la situation et le bilan énergétique, le bilan des émissions de gaz à effet de serre vont être consolidés ; les vulnérabilités climatiques du territoire sont quant à elles connues.
- **La mise en place de correspondants énergie-climat dans les communes** s'est également réalisée et fin 2017, 30 communes avaient désigné un élu afin d'une part, de faire remonter des initiatives, des idées, des besoins et des demandes auprès du Pays et, d'autre part, de diffuser des informations clés sur les sujets relatifs au climat et à l'énergie. En décembre 2017 une réunion de formation aux élus a été réalisée par l'ADEME avec 25 participants.
- **La gouvernance du PCAET est réalisée par la Commission Aménagement durable du territoire**, qui s'est réuni trois fois, les 10 janvier, 2 mars et 28 novembre. Elle a permis d'assurer la mise en place du PCAET avec les élus et les acteurs locaux (10 à 15 participants).

10.2 De l'éco-construction au bâti durable

- **Des chroniques « radio » ont été diffusées sur Radio Pays d'Hérault**, avec la participation d'associations, d'artisans, tous acteurs locaux de l'éco-construction : accompagnement à l'éco-construction, éco-matériaux, informations aux économies d'énergies, sur les énergies renouvelables ... (15 chroniques enregistrées).
- **Un accompagnement au développement commercial a également été proposé aux artisans travaillant en éco-construction**, ce qui a fait évoluer la dynamique en lien avec certaines entreprises accompagnées par la Pépinière du Cœur d'Hérault. La demande exprimée est de travailler autour du bâtiment durable tertiaire et des compétences locales dans ce domaine, afin de mobiliser le territoire pour faire émerger des projets de construction. Des réunions d'un collectif d'entreprises autour de cette question se sont mises en place fin 2017 et continueront en 2018. Elles ont orienté le collectif vers l'élaboration collective d'une offre dédiée (réunions les 6 juin et 28 novembre) et réunissent actuellement 7 entreprises locales.



10.3 Espace Info Energie – Espace Info Habitat

Les Espaces Info Energie (EIE) ont été initiés par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) en 2001, pour sensibiliser et informer le grand public gratuitement et de manière objective sur l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables. Le Pays Cœur d'Hérault offre au territoire ces conseils gratuits, et a proposé, depuis 2010, la mise en place de permanences dans les locaux, en convention avec l'association Gefosat. Les permanences sont bi-mensuelles, avec un spécialiste de l'énergie (au Pouget pour l'année 2017) : l'association Gefosat assure les permanences de l'EIE deux jeudis après-midi par mois.

- **Réalisation de 300 contacts dans l'année**, en comptant 61 rendez-vous. Quelques rendez-vous ont eu lieu exceptionnellement à domicile ou au Gefosat lorsque le projet est complexe, urgent, ou avec des personnes âgées ou à mobilité réduite.
- **Participation à 5 chroniques radio** dédiées à la rénovation pour la Radio Pays d'Hérault sur : présentation de l'Espace Info Energie, chauffage, aides financières, ventilation et confort d'été.
- Animation de l'évènement final du **Défi des Familles à Energie Positive** en partenariat avec l'ALE à Celles.
- **Stand d'information EIE** et de conseil sur la maîtrise de l'énergie dans le cadre de la Fête de l'Energie avec animation autour de la cuisine solaire.
- Présence du Gefosat à la Commission Aménagement autour du PCAET.

Achat d'une voiture 100% électrique dans le cadre du TEPCV



QUELQUES CHIFFRES

- **314 personnes informées** gratuitement par l'EIE
- **46 rendez-vous** en permanence
- **25 chroniques radio**

10.4 Territoire à Energie Positive pour la croissance Verte

Le programme des « territoires à énergie positive pour la croissance verte » lancé à l'automne 2014 par le Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer vise à territorialiser la politique de transition énergétique et à donner une impulsion forte pour encourager les actions concrètes qui peuvent contribuer notamment à atténuer les effets du changement climatique, encourager la réduction des besoins d'énergie et le développement des énergies renouvelables locales et faciliter l'implantation de filières vertes pour créer 100 000 emplois sur trois ans. Le Cœur d'Hérault s'est positionné pour devenir « Territoire à énergie positive pour la croissance verte » en 2017.

Le Cœur d'Hérault devient TEPCV

Le Cœur d'Hérault a présenté un projet qui a été approuvé par le Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer et bénéficie à ce titre d'un appui financier spécifique pour l'accompagner dans son projet.

- **Signature par la Ministre** de l'environnement, de l'Énergie et de la Mer, chargée des Relations internationales sur le climat de la **convention reconnaissant le Cœur d'Hérault comme TEPCV** le 24 avril 2017 et permettant la mobilisation d'une subvention de 381 600 euros affectés au 6 actions retenues.
- **Signature d'un avenant avec la Commune de Lodève** pour 1 action complémentaire lié à l'éclairage public du centre ville permettant la mobilisation de 300 000 euros sur cette action.



Certificats d'Economie d'Énergie dans les TEPCV

Le label TEPCV obtenu début 2017 a donc permis au territoire d'obtenir une enveloppe de travaux d'économies d'énergie pour les collectivités territoriales du périmètre : 400GWh de Certificats d'Economie d'Énergie, soit 1,3 millions d'euros de travaux possibles. Afin de mener à bien la mise en place et la mise en œuvre de ces Certificats d'Economie d'Énergie sur le territoire, le SYDEL a souhaité être accompagné, le dispositif étant technique et concernant potentiellement les 80 collectivités du territoire du Cœur d'Hérault. Il a donc fait appel à un prestataire qui puisse être le relais du dispositif national à l'échelle locale.

- Le prestataire retenu, Geo PLC, devra valoriser les économies d'énergie qui seront générées par les travaux de façon avantageuse pour les collectivités. Deux réunions d'explication des critères et du fonctionnement du dispositif ont été faites fin 2017, en décembre quelques 15 communes avaient engagé des demandes pour effectuer des travaux. Ceux-ci portent sur plusieurs postes :
- L'éclairage public
 - L'isolation de bâtiments (appartenant à la collectivité)
 - Le changement de menuiseries
 - Le changement de mode de chauffage

Les travaux et réalisations auront lieu principalement en 2018, le programme se clôturant le 31 décembre 2018.

QUELQUES CHIFFRES

- **161** personnes conseillées gratuitement par l'EIE
- **61** rendez-vous en permanence EIE
- **15** chroniques radio réalisées autour de l'écoconstruction
- **7** actions engagées dans le cadre de **TEPCV**
- **3** commissions « Aménagement durable du territoire »
- **2** réunions d'un collectif de **7** entreprises autour du Bâtiment Durable Tertiaire



ACTIONS	BENEFICIAIRE	COUT TOTAL	AUTOFINANCEMENT	PARTICIPATION ETAT
Action 1 : Création d'un parking de co-voiturage à la sortie autoroutière de Clermont l'Hérault	Communauté de communes du Clermontais	80 000 €	16 000 €	40 000 €
Action 2 : Restauration écologique Lergue aval et anciennes gravières de la Pradee	Communauté de communes du Clermontais	400 000 €	80 000 €	200 000 €
Action 3 : Un arbre solaire connecté « L'eTree » sur COSMO à Gignac	Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault	100 000 €	20 000 €	80 000 €
Action 4 : Fourniture du matériel de géolocalisation et suivi en temps réel des véhicules de collecte de déchets ménagers	Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault	50 000 €	10 000 €	40 000 €
Action 5 : Acquisition d'un véhicule électrique	Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault	22 531 €	5 731 €	10 800 €
Action 6 : Acquisition d'un véhicule électrique	SYDEL du Pays Coeur d'Hérault	22 531 €	5 731 €	10 800 €
Action 7 : Eclairage public urbain Centre ville	Ville de Lodève	831 720 €	419 978 €	300 000 €
TOTAL		1 506 782 €	419 978 €	681 600 €

Défi 6

L'urbanisme, le logement et la mobilité

11. Schéma de COhérence Territoriale (SCoT)

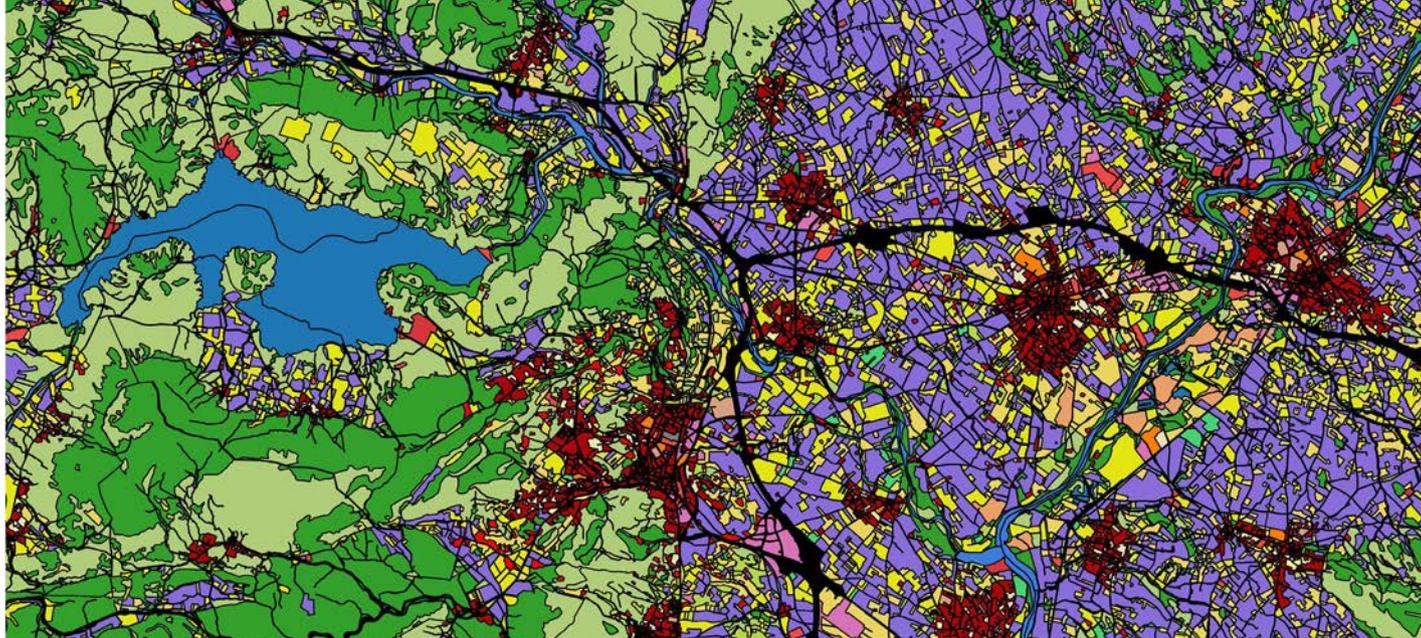
En 2017, l'objectif était de réaliser la phase 1 du SCoT, c'est à dire le diagnostic stratégique et l'Etat initial de l'Environnement. Après un Conseil des Maires de lancement le 2 février 2017 au Bosc, des ateliers ont été organisés en mars afin de réaliser ces documents. De nombreux arbitrages entre élus ont été nécessaires lors de bureaux SCoT, afin de proposer début 2018 des documents finalisés.

En lien avec le SCoT, le Pays approfondi sa réflexion initiée par le Schéma de mobilité, en travaillant sur le développement de la mobilité durable.

11.1 Gouvernance SCoT

La gouvernance du SCoT constituée à partir du Comité Technique SCoT, du Bureau, du Conseil des Maires et du Comité syndical, a été mobilisée pour réaliser cette première phase :

- Réunions du **Bureau SCoT** : 24 janvier / 17 mars / 5 juillet / 20 octobre
- **1 Conseil des Maires** le 2 février 2017
- Réunions du **comité technique SCoT** : 30 janvier / 22 mars / 12 mai / 20 octobre
- Afin de partager le SCoT avec des communes qui n'étaient pas membres du bureau SCoT, **le bureau SCoT a été élargi** aux communes présentant un enjeu structurant pour l'aménagement de notre territoire. Ainsi, les maires des communes de Lodève, Montarnaud, La Caylar, Clermont l'Hérault et Paulhan ont été invités pour le bureau du 6 novembre.
- Suite à l'invitation de la CCVH, le service SCoT a participé à la Commission « Aménagement » communautaire le 9 octobre 2017 afin d'informer et de partager avec les élus présents l'avancée des documents de diagnostic.



Occupation du sol - zone de Clermont l'Hérault

11.2 Acquisition de couches SIG d'occupation du Sol 1996 - 2009 - 2015

- Dans le SCoT, l'analyse de la consommation d'espace sur les 10 années précédant la date d'approbation du document doit être réalisée. Pour cela, nous devons nous baser sur une année d'observation récente par rapport à notre date d'approbation estimée en 2020. La dernière campagne de photographies aériennes étant de 2015, nous avons pu utiliser cette source pour conduire ce travail d'analyse diachronique. Cette mission s'inscrit dans le cadre de réflexions conduites par l'Etat à travers les conférences sur le foncier agricole organisées par la Préfecture de l'Hérault (6 janvier 2017).

11.3 Elaboration du document SCoT

L'année 2017 a été consacrée exclusivement à la réalisation du diagnostic et de l'Etat Initial de l'Environnement du SCoT.

- Pour cela, un Conseil des maires a été organisé le 2 février 2017 afin de dégager les enjeux politiques des élus à l'échelle du Pays Coeur d'Hérault.
- Cette base de travail a alimenté les ateliers thématiques

du SCoT qui ont été organisés les 28 et 29 mars 2017. Les thèmes étaient les suivants :

- 1. L'économie territoriale (47 participants dont 19 élus et 22 partenaires)
- 2. Les ressources et risques (42 participants dont 16 élus et 22 partenaires)
- 3. Le paysage, l'agriculture et la biodiversité (31 participants dont 11 élus et 14 partenaires)
- 4. Les polarités urbaines, équipements et mobilités (25 participants dont 7 élus et 14 partenaires)
- A partir de ces ateliers le bureau d'études Tercia, ainsi que ses partenaires, Indiggo pour le volet environnement et Temah pour le volet économique, ont préparé une première ossature de diagnostic présentés en bureau SCoT le 5 juillet 2017. Des compléments ont été apportés en matière de consommation d'espace, grâce à l'acquisition des couches SIG, ainsi qu'au niveau de la trame verte et bleue (TVB).
- Pour cela des réunions spécifiques avec la DDTM, la DREAL, les SAGE ont été organisées pour élaborer la méthode d'observation et d'analyse de ces éléments. Durant l'automne 2017, le Diagnostic et l'Etat initial de l'environnement ont été rédigés afin d'être validés au premier trimestre 2019.

11.5 Dispositif régional « Bourgs centres d'Occitanie »

Le 19 mai 2017, la Région Occitanie adopte sa «politique de développement et de valorisation des Bourgs Centres Occitanie pour la période 2017-2021 » qui affiche sa volonté d'accompagner le développement et l'attractivité des Bourgs Centres de la région. Dans ce cadre, le Cœur d'Hérault compte 13 communes éligibles à ce dispositif : Aniane, Aspiran, Canet, Clermont-l'Hérault, Gignac, Le Caylar Le Pouget, Lodève, Montarnaud, Paulhan, Saint-André-de-Sangonis, Saint Jean de Fos et Saint Pargoire. Le défi 6 de la Charte du Pays Cœur d'Hérault, intitulé «Urbanisme, logement et mobilité» et son objectif 6.2 «Renforcer la structure du territoire avec des pôles urbains attractifs et complémentaires», affichent clairement les priorités du territoire sur ce thème et légitime la mobilisation immédiate du Pays sur ce dispositif :

- Organisation de 3 réunions techniques entre les Communes et les services de la Région pour préparer la stratégie du Pays vis-à-vis de ce nouveau dispositif.
- Lancement d'une coordination à l'échelle du SCoT pour accompagner l'ensemble des Communes éligibles du territoire vers ce dispositif.
- Accompagnement des villes centres de Clermont l'Hérault, Gignac, Lodève et St André de Sangonis sur leurs Pré-candidatures.
- Rédaction concertée d'un cahier des charges puis lancement d'un marché pour recruter un prestataire chargé de cet accompagnement à la carte.

11.6 Schéma territorial de mobilité

Faisant suite aux travaux sur le Schéma de mobilité en 2015, puis à la formalisation des actions et opérations du Schéma en 2016, le Pays a obtenu des financements de nos partenaires (Département de l'Hérault, Région Occitanie), afin de conduire deux actions permettant de développer des usages alternatifs à l'automobile. Il s'agit :

- de la réalisation d'une plateforme d'information numérique de la mobilité. Elle permettra de recenser les possibilités de déplacement autre que l'usage solitaire de la voiture. Les informations concerneraient les transports collectifs, les parkings de covoiturages, tracés cyclables...
- de la réalisation d'un schéma cyclable permettant de faire le constat des réalisations aujourd'hui et de poser les bases opérationnelles et cohérentes des actions à réaliser. L'objectif est de se doter d'un maillage cyclable sécurisé à l'échelle du Pays.

SYDEL MODE D'EMPLOI

Sous le pilotage des élus du Comité syndical du SYDEL, l'équipe technique du Pays Coeur d'Hérault, en lien avec les services des **3 Communautés de Communes**, apporte son appui au montage et au développement de projets qui répondent aux enjeux de la Charte de territoire et des différents schémas stratégiques qu'ils s'y réfèrent.

Selon la nature des projets et en fonction de leurs champs de compétences, les **chargé-e-s de mission du Pays accompagnent les porteurs de projets du territoire, qu'ils soient publics ou privés : soutien à l'émergence et à la définition du projet** (dialogue avec les partenaires, concertation des acteurs locaux, réalisation d'études spécifiques), **accompagnement du projet** (aide au montage de dossiers administratifs et financiers, soutien à la communication...), **suivi du projet**... Une véritable plus value pour le territoire !

MOYENS ADMINISTRATIFS (siège)

Thierry LANIESSE

Directeur Général des Services

Tel : 04 67 44 39 74 / 06 07 12 97 64
thierry.laniesse@coeur-herault.fr

Elvire CORREAS

Assistante de Direction

Accueil téléphone et physique - réorientation des projets dans les services - Relations extérieures - Agenda des élus
Tel : 04 67 44 39 74 / 04 11 55 00 02
elvire.raimundo@coeur-herault.fr
contact@coeur-herault.fr

Evelyne SEJOURNE-GROS

Secrétaire Générale

Préparation et suivi budgétaire - gestion des assemblées - gestion RH et juridiques - Marchés publics
Tel : 04 67 88 49 05
evelyne.sejourne@coeur-herault.fr

Béatrice BERMEJO MOLINIER

Assistante administrative, financière et Assemblées

Dépenses & recettes, relation fournisseurs - suivi RH et des subventions - suivi de la trésorerie - gestion des assemblées
Tel : 04 67 88 49 05
beatrice.bermejo@coeur-herault.fr

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE (Novel.id)

Vincent SALIGNAC

Responsable de Pôle - Chef de projet SCOT

Aménagement du territoire - SCOT - études - Observatoire du territoire
Tel : 04 99 91 46 38 / 06 32 71 33 80
vincent.salignac@coeur-herault.fr

Morgan PUJOL

Chargée des politiques environnementales

Ecoconstruction - Plan climat - Charte Forestière - Espace info Habitat - SCOT
Tel : 04 99 91 46 46 / 06 32 71 78 08
morgan.pujol@coeur-herault.fr

Candice HILBERT

Chargée d'études urbanisme et aménagement

Plan climat Air Energie territorial - Mobilité - SCOT
Tel : 04 99 91 46 44
candice.hilbert@coeur-herault.fr



Thierry LANIESSE



Elvire CORREAS



Evelyne SEJOURNE



Béatrice BERMEJO MOLINIER



AGENCE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE (Novel.id)

Annick FERRY

Responsable de Pôle

Coordination - animation éco thématique - Prix TPE - bourse à l'immobilier - pépinière - projet alimentaire - clubs d'entreprises
Tel : 04 99 91 46 37 / 06 74 38 71 63
annick.ferry@coeur-herault.fr

Laure BARCELO

Chargée d'accueil - secrétariat

Accueil standard et Centre d'Affaires - Soutien en secrétariat - Bourse à l'immobilier
Tel : 04 99 91 46 36
economie@coeur-herault.fr

Véronique THEURIOT

Chargée de gestion administrative

Accueil standard et Centre d'Affaires - Journée Multi Conseils - Pépinière - Secrétariat
Tel : 04 99 91 46 40
veronique.theuriot@coeur-herault.fr

Lylia DJENIDI

Coordinatrice Pépinière

Accueil et suivi des entreprises - animation économique - réseaux régionaux
Tel : 04 99 91 46 42 / 06 07 04 48 42
lylia.djenidi@coeur-herault.fr

Thierry PETEYAS

Administrateur informatique Chargé de Mission TIC

MonCoeurdHerault.fr - Administration informatique - Communication numérique (webmaster, PAO) - Outils de communication
Tel : 04 67 99 91 46 39
thierry.peteytas@coeur-herault.fr



Annick FERRY



Lylia DJENIDI



Véronique THEURIOT



Laure BARCELO



Thierry PETEYAS



Vincent SALIGNAC



Morgan PUJOL



Candice HILBERT





Sandrine MARECHAL

**PROGRAMME LEADER
CONVIVENCIA II** (siège)

Sandrine MARECHAL
Responsable Leader

Coordination - accompagnement des porteurs de projet LEADER - instruction des dossiers - Evaluation
Tel : 04 67 44 44 48
sandrine.marechal@coeur-herault.fr



Hélène CARRAU

Hélène CARRAU
Animatrice et gestionnaire
Leader

Accompagnement des porteurs de projet LEADER - instruction des dossiers - Coopération
Tel : 04 11 55 00 03
helene.carrau@coeur-herault.fr

PROJET LOCAL DE SANTE (siège)

Lauriane COTTEL
Responsable de Pôle

Animation du Contrat Local de santé - suivi du Projet Santé de Territoire - observatoire santé
Tel : 04 67 44 44 49 / 06 71 62 76 35
lauriane.cottel@coeur-herault.fr



Lauriane COTTEL



Magali LEON PHILIP



Valérie AFFRE



Amélie GOBIN



Thibault BENET

**CULTURE, TOURISME
ET PATRIMOINE** (siège)

Magali LEON PHILIP
Responsable de Pôle

Coordination, actions culturelles, tourisme et patrimoine
Tel : 04 67 44 44 46 / 06 89 59 43 52
culture@coeur-herault.fr
magali.leon-philip@coeur-herault.fr

Valérie AFFRE
Chargée de mission
Tourisme

Relation avec les OT, suivi budget, Floréales du Vin.
Tel : 04 67 44 44 47
tourisme@coeur-herault.fr
valerie.affre@coeur-herault.fr

Amélie GOBIN
Assistante tourisme
«Vignobles et découvertes»

Actions oeno-touristiques, communication.
Tel : 04 67 88 49 06
tourisme@coeur-herault.fr
amelie.gobin@coeur-herault.fr

Thibault BENET
Apprenti BTS Tourisme

Actions touristiques, appui APN
Tel : Tourisme 04 67 44 44 47
tourisme@coeur-herault.fr

Le site du Pays :
www.coeur-herault.fr
Le portail des entreprises
du Coeur d'hérault :
www.moncoeurherault.fr



Pays Coeur d'Hérault (siège)

18 avenue Raymond Lacombe
34800 CLERMONT L'HERAULT
Tél : 04 67 44 39 74
Courriel : contact@coeur-herault.fr
8h30-12h30 / 13h30-17h30

Agence économique du Coeur d'Hérault - Espace Novel.id

1, rue du moulin à huile
ZAE Ecoparc Coeur d'Hérault - la garrigue
34750 SAINT ANDRE DE SANGONIS
Tél : 04 99 91 46 36
Courriel : conomie@coeur-herault.fr / novelid@coeur-herault.fr
9h00-12h30 / 13h30-17h30



Espace Info Habitat

Conseils gratuits individuels sur la maîtrise de l'énergie,
les énergies renouvelables ou les projets architecturaux de son logement
Sur rendez-vous à l'Agence économique (St André de Sangonis) :
Espace Infos Energie (GEFOSAT) : 04 67 13 80 92

GOVERNANCE DU PAYS

Le Pays Cœur d'Hérault est géré par un **Syndicat Mixte** composé des membres ci-dessous. Pour la compétence SCOT, le syndicat mixte fonctionne comme un syndicat « à la carte » où seuls les membres concernés par cette compétence prennent part au vote.

Président : Louis Villaret
Septembre 2018

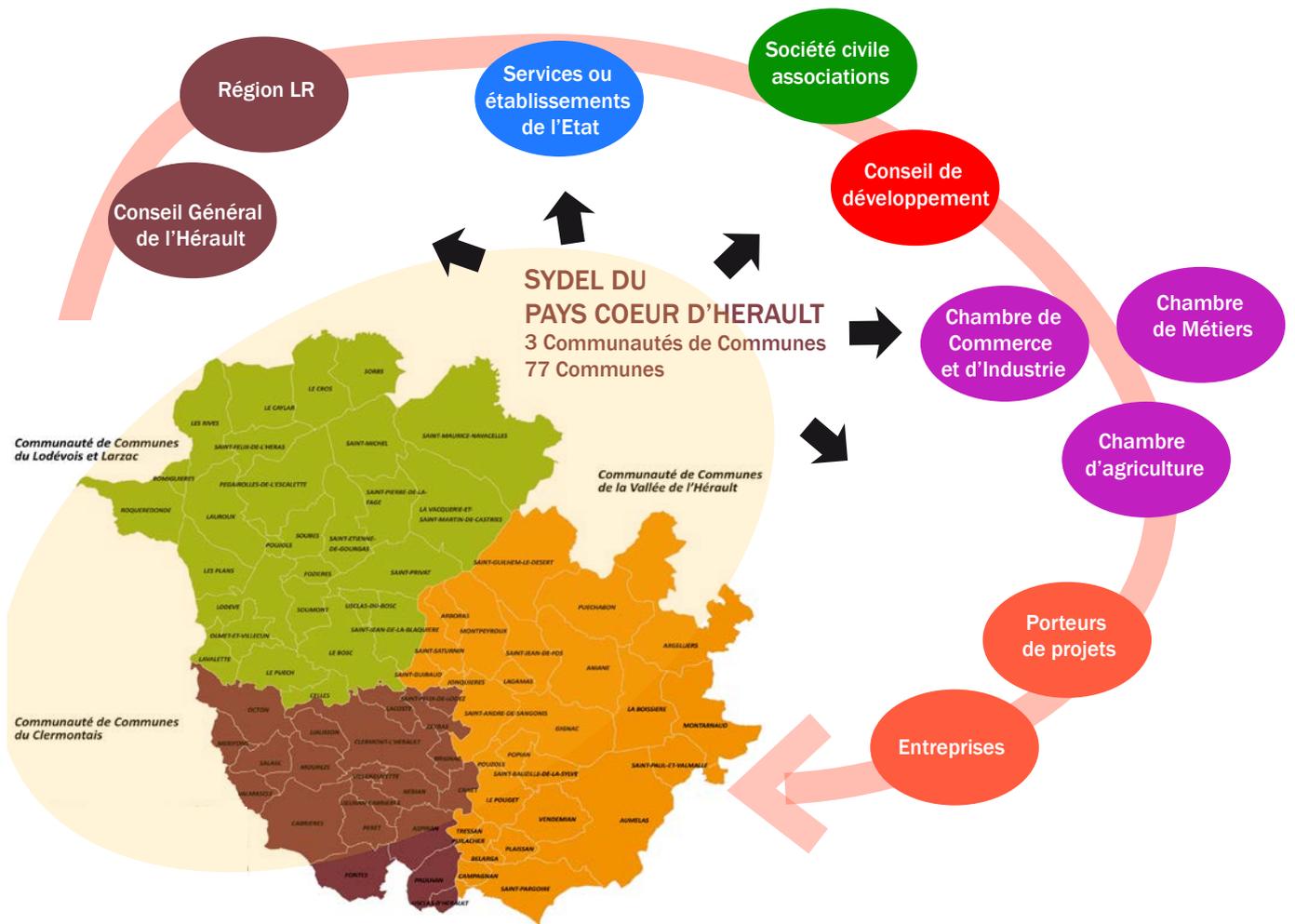
Communauté de Communes du Clermontais	Communauté de Communes du Lodévois et Larzac	Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault	Conseil Départemental de l'Hérault	Chambre de Commerce et d'industrie de l'Hérault	Le Bureau du Pays Cœur d'Hérault
<ul style="list-style-type: none"> . Francis Bardeau . Yolande Belliol-Prulhiere . Olivier Bernardi . Christian Bilhac . Olivier Brun . Bernard Fabreguettes . Jean Claude Lacroix . Claude Valero 	<ul style="list-style-type: none"> . Gaëlle Lévêque . Jean-Noël Malan . Frederic Roig . Valérie Rouveïrol . Jean Trinquier 	<ul style="list-style-type: none"> . Claude Carceller . Jean-Pierre Gabaudan . Jacky Galabrun . Béatrice Négrier Fernando . Michel Saint Pierre . Philippe Salasc . Jean-François Soto . Louis Villaret 	<ul style="list-style-type: none"> . Sébastien Andral . Julie Garcin Saudo . Vincent Gaucy . Nicole Morere . Marie Passieux . Marie-Pierre Pons . Irène Tolleret 	<ul style="list-style-type: none"> . Béatrice Fabre 	<ul style="list-style-type: none"> . Francis Bardeau . Christian Bilhac . Bernard Fabreguettes . Jean Claude Lacroix . Gaëlle Lévêque . Jean-Noël Malan . Béatrice Négrier Fernando . Frederic Roig . Philippe Salasc . Jean-François Soto . Jean Trinquier . Louis Villaret (Président)
				<ul style="list-style-type: none"> Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Hérault 	
				<ul style="list-style-type: none"> . Laurent Sintès 	

Pour conserver une interface efficace avec la société civile et les acteurs du territoire, les élus du SYDEL associent un **Conseil de développement** aux travaux du Pays. Constitué de 3 collèges correspondant aux trois territoires des intercommunalités, il est géré quotidiennement par un Bureau de 9 membres et par 3 co-Président-e-s

3 co-Présidents (1 par intercommunalité)
Septembre 2018

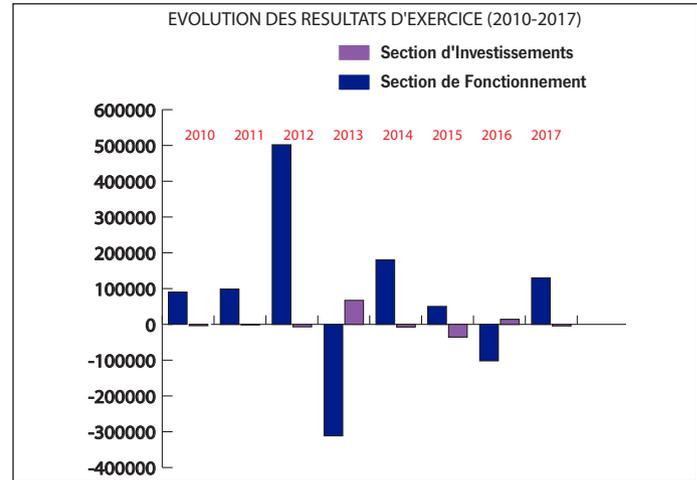
Clermontais	Lodévois et Larzac	Vallée de l'Hérault
<ul style="list-style-type: none"> . Gérard Valéro (co-Président) . Yves Barbut . Boris Mutuel 	<ul style="list-style-type: none"> . Laurent Castanier (Co-Président) . Henry Fabre . Nicolas Ledermann 	<ul style="list-style-type: none"> . Sophie Giraud (co-Présidente) . Amélie Faure . Alexandre Well

Le Pays n'est pas « une couche de plus » dans le paysage institutionnel local ! Il est aujourd'hui un des outils des Intercommunalités et des Communes pour coordonner les actions à une échelle supra communautaire, et soutenir le développement économique et social au niveau du bassin de vie qu'est le Cœur d'Hérault.



BILAN FINANCIER 2017

Le **Compte administratif 2017** fait apparaître un excédent financier en fonctionnement. La section d'Investissements est très faible, le SYDEL ne portant que très peu de maîtrise d'ouvrage.

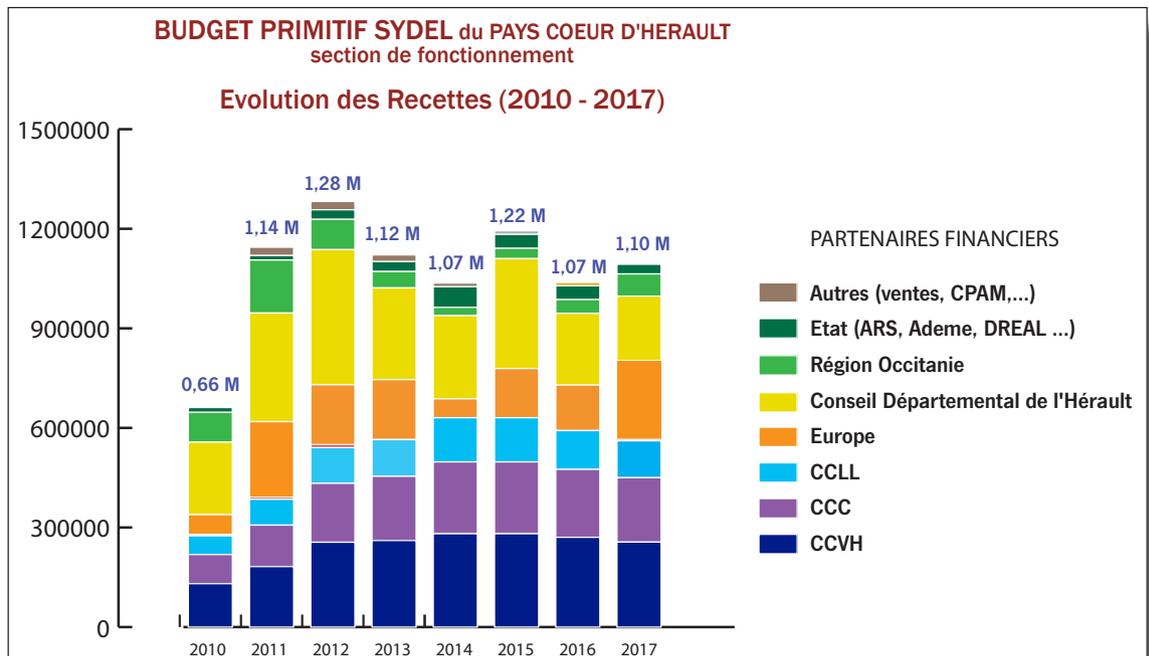


Qui contribuent au fonctionnement du Pays ?

Le SYDEL du Pays Coeur d'Hérault est d'abord une structure qui émane des **3 Intercommunalités membres qui apportent au total presque 50%** du budget de fonctionnement. De même, **le Département de l'Hérault** apporte une contribution directe sur le budget de fonctionnement (157 500 euros).

Le reste du budget provient d'aides et de subventions sur actions : **l'Europe** pour la mission Leader et la pépinière d'entreprises, **la Région Occitanie** pour les actions économiques, et l'ingénierie des Contrats, **l'Etat** pour la mission santé, **l'ADEME** pour des actions liées au climat...

C'est pourquoi, chaque année, l'équipe du SYDEL répond régulièrement à des Appels à projet afin de pouvoir mieux financer les missions confiées par les EPCI.



2017 en résumé...

Le Pays lauréat ...

- « **Territoire à Energie positive pour la Croissance Verte** » (TEPCV)
(Label national - Ministère de l'environnement)
- « **Territoire engagé dans une transition énergétique et écologique ambitieuse en Occitanie** »
(Appel à Projet ADEME Occitanie)
- **Lauréat de l'Appel à Projet «Ecosystèmes, Agricultures, Alimentation»**
(Fondation de France – Fondation Carasso)

Prend la **compétence...**

« **Elaboration, animation et évaluation du Plan Climat Air Energie Territorial** »

Le Pays décroche des financements ...

TEPCV	:	681 600 euros
Certificats d'Economie d'Energie - TEPCV	:	1 300 000 euros
Territoire engagé dans la transition (ADEME)	:	53 800 euros
Contrat Territorial d'Education Artistique et Culturelle	:	563 844 euros
Contrat de ruralité 2017	:	4 830 205 euros
Contrat de Pays 2017	:	1 691 029 euros
Programme LEADER (FEADER) en 2017	:	682 718 euros
Programme ATI (FEDER) en 2017	:	271 216 euros
Fonds levés pour les entreprises de la Pépinière	:	510 100 euros
Total 2017	:	10 058 350 euros !

Et aussi en 2017...

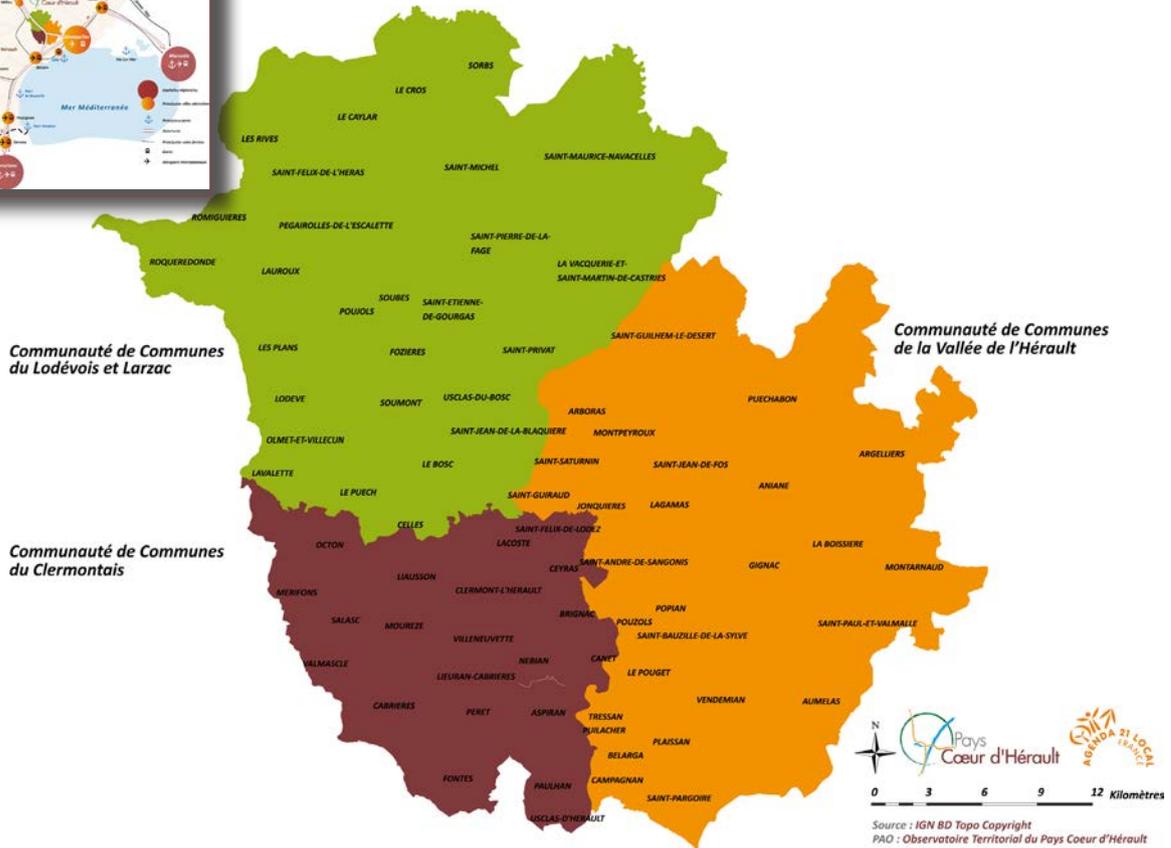
1600 entreprises inscrites sur MonCoeurdHerault.fr

161 personnes conseillées gratuitement par l'EIE

108 partenaires labellisés Vignobles & Découvertes

35 entreprises ou porteurs de projet suivis en Pépinière d'entreprises

...



Source : IGN BD Topo Copyright
 PAD : Observatoire Territorial du Pays Cœur d'Hérault

BILAN D'ACTIVITÉS 2017

SYDEL du Pays Cœur d'Hérault

18 avenue Raymond Lacombe - 34800 CLERMONT L'HERAULT

Avec le soutien ou la participation en 2017 de :



Les membres du Sydel du Pays Cœur d'Hérault

